

VILLE DE CACHAN

Dossier de présentation

2024







ÉDITO

Offrir une qualité de vie unique à quelques kilomètres de Paris aux Cachanaises et aux Cachanais.

À deux kilomètres de Paris, Cachan est une commune nichée au cœur de la vallée de la Bièvre. Avec son esprit village et son patrimoine remarquable, notre ville a célébré son centième anniversaire en 2022.



« En un peu plus de 100 ans, Cachan s'est développé tout en préservant de nombreux espaces de nature. »

En un peu plus de 100 ans, Cachan s'est développé tout en préservant de nombreux espaces de nature : parcs, jardins, promenades ou encore sentes. En trois ans, avec l'équipe municipale, nous avons créé trois espaces végétalisés, permettant ainsi de dépasser les 15 mètres carrés d'espaces verts publics de proximité par habitant.

Dans différents quartiers de Cachan, nous avons privilégié l'aménagement d'espaces naturels avec la participation des Cachanaises et des Cachanais. Après la réalisation de la Montée aux vignes, de l'extension du square René-Louis Lafforgue, des abords de l'hôtel de ville, nous inaugurerons prochainement le jardin Belle du Berry, le jardin partagé de la résidence Courbet ainsi que des cours oasis, véritables îlots de fraîcheur, à l'école du Coteau. Dans les prochaines années, la présence de la nature sera renforcée avec la création d'un campus paysager de plus de quatre hectares au cœur de la ville comportant notamment un espace boisé classé et une prairie.

Tous ces espaces sont au cœur des événements de la commune où les habitants et les acteurs locaux se rassemblent. La fête des vendanges, la fête de la nature, le Jour de la Terre, le cinéma en plein air, ou encore la fête de la ville sont autant de moments de convivialité qui renforcent le lien social et mettent en valeur la place de la nature dans la commune. Depuis 2015, le label Villes et Villages fleuris, avec la distinction 4 fleurs, nous honore et renforce notre volonté d'être exemplaire en matière de nature en ville et d'écologie. Cet environnement de qualité ne serait pas possible sans le travail formidable et les conseils de nos agents municipaux qui, grâce à leur savoir-faire, nous permettent d'entretenir et de préserver notre patrimoine végétal local.

Hélène de Comarmond, Maire de Cachan





SOMMAIRE

1	Portrait de la ville	6
	• Cachan, une ville dynamique et accueillante	7
	• Un cadre de vie de qualité, marqué par la présence de l'eau	8
	• Une ville au développement urbain maîtrisé	9
	• Une ville tournée vers le développement durable et l'implication citoyenne	10
	• Une ville fière de ses 4 fleurs	11
2	Patrimoine naturel végétal et fleuri	12
	• Cachan, ville d'eau	13
	• Une trame végétale et naturelle étendue	14
	• Le fleurissement de la ville	20
3	Gestion environnementale	24
	• Une stratégie d'aménagement et de gestion responsable	25
	• La propreté au service de la qualité du cadre de vie	29
	• Les acteurs et partenaires associés	30
4	Cachan, laboratoire d'une ville plus durable	34
	• Favoriser la biodiversité et la faune sauvage	35
	• Donner une seconde vie aux déchets verts	36
	• Gérer de manière optimale la ressource en eau	37
	• Économiser l'énergie et favoriser les énergies renouvelables	39
	• Encourager la réduction et le recyclage des déchets	40
	• Favoriser les mobilités douces, pour tous les publics	41
	• Désimperméabiliser les sols et infiltrer les eaux de pluie	43
	• Aménager en conciliant développement et préservation	44
	• Campus Cachan, démonstrateur de la ville durable	45
5	Des habitants associés et impliqués	46
	• Les habitants, parties prenantes de la qualité du cadre de vie	47
	• Des rendez-vous éco-citoyens prisés des Cachanais	51
	• La sensibilisation des publics	53
	• Une communication large	55



1. PORTRAIT DE LA VILLE



Cachan, une ville dynamique et accueillante

Cachan a fêté ses cent ans en 2022. C'est en effet en décembre 1922 que la ville de Cachan, qui n'était alors qu'un hameau d'Arcueil, a pris son indépendance et a choisi de s'émanciper pour entrer de plain-pied dans la modernité. Depuis lors, **la ville s'est développée, s'attachant à affirmer sa singularité**, à enrichir son offre de services et d'équipements publics sur l'ensemble de son territoire, ce tout en préservant un cadre de vie résolument vert qui fait la fierté de ses habitants. La situation de la ville, à moins de deux kilomètres de Paris et au cœur des réseaux de transport franciliens, constitue **un atout indéniable**. Autoroutes, départementales, bus, RER, vélib et bientôt métro, avec la future ligne 15 Sud du réseau Grand Paris express dont la mise en service est prévue fin 2025, permettent d'assurer une desserte optimale de la ville.

Au-delà de ces facilités de déplacement, l'attractivité de Cachan repose sur l'équilibre opéré par la ville pour maintenir des espaces verts de qualité sur une surface relativement conséquente à l'échelle de ses quartiers. Ambitieuse dans ses projets, innovante avec son tissu de grandes écoles et ses tiers-lieux ainsi que son implication dans la vallée scientifique de la Bièvre, Cachan est aussi une **ville solidaire**. Attachée au lien social et à la mixité sociale qui la caractérise, elle accueille 41,53 % de logements sociaux (chiffres 2022).

Attentive à la qualité de vie dans chaque quartier, la Ville mène une politique sociale active pour favoriser le vivre-ensemble et répondre aux besoins de tous.

Jeune et attractive, Cachan est aussi une ville de savoir. L'enseignement supérieur et la recherche sont profondément ancrés dans l'identité de la ville. En 2018, le départ de l'École normale supérieure (ENS), installée à Cachan depuis les années 1950, a été l'occasion de repenser son campus comme un quartier traversant, ouvert sur la ville, accueillant de nouvelles écoles de renom comme l'École polytechnique féminine (EPF), l'École centrale des arts et métiers (ECAM – EPMI), une école



Parc Raspail

formant aux métiers de l'industrie (CFA GIM-AFORP) et un établissement d'enseignement supérieur formant à la thématique de l'intelligence artificielle (aivancity)
Le site offrira de nouveaux usages (commerces, équipements, logements) et des espaces

publics paysagers de qualité ainsi qu'un espace dédié à l'agriculture urbaine de proximité.

Preuve de sa forte attractivité, Cachan accueille 32 587 habitants en 2021, contre 25 000 au début du millénaire.

*Un cadre de vie de qualité,
marqué par la présence de l'eau*

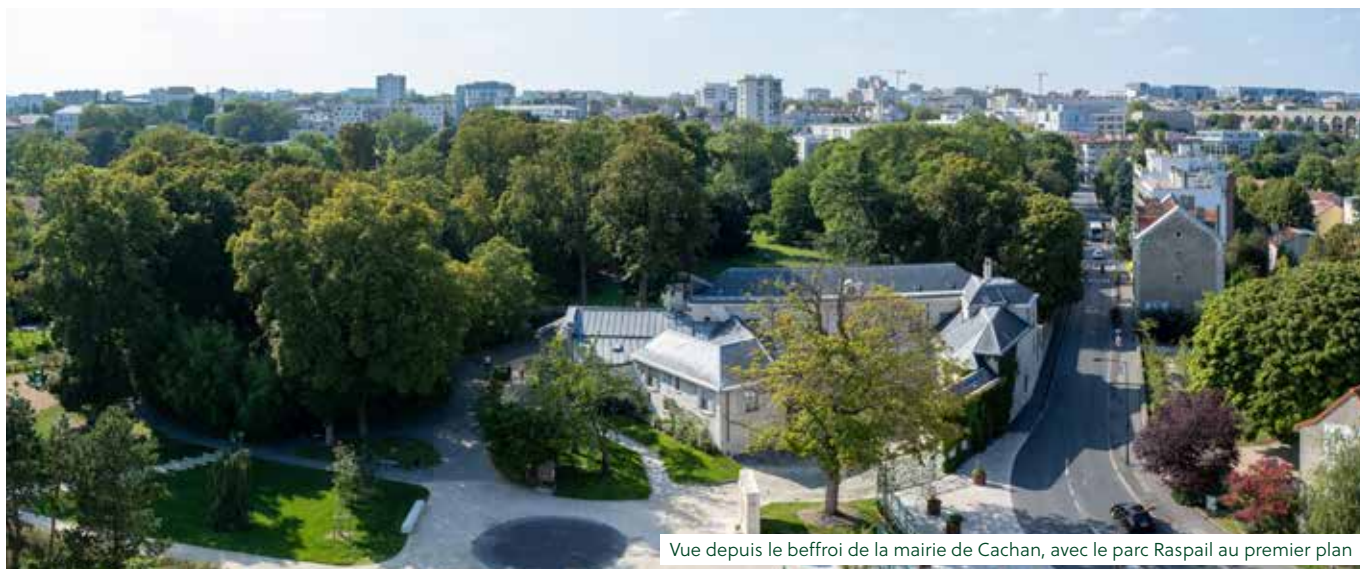


Nichée au cœur de la vallée de la Bièvre, la ville de Cachan offre un paysage singulier auquel les habitants sont fortement attachés. **La présence de la Bièvre** dessine une faible pente sud-nord dans la vallée. Le site est bordé par la présence des deux coteaux à l'est et à l'ouest du territoire, ce qui ouvre à Cachan des perspectives sur le grand paysage.

La Bièvre, qui prend sa source à Guyancourt et se jette historiquement dans la Seine, a contribué au développement de l'agriculture et de la viticulture au fil des siècles. Elle a permis l'essor des blanchisseries de la capitale, suivies d'imprimeries et d'artisanats au XVIII^e siècle, avant d'être recouverte au début du XX^e siècle. Le paysage cachanais est également marqué par les réseaux d'Eau de Paris amenant près de 145 000 m³ d'eau potable par jour à la capitale par différents aqueducs. Trois ouvrages sont ainsi inscrits à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques, dont une partie de l'aqueduc Médicis.

La présence de ces réseaux d'eau, naturels comme artificiels, a permis de préserver des espaces inconstructibles jusqu'en centre-ville et, depuis une quarantaine d'années, de mailler la ville de promenades piétonnes paysagères.

Une ville au développement urbain maîtrisé



À Cachan s'entremêlent avec harmonie grands espaces verts, tissus faubouriers et pavillonnaires, cité ouvrière et centre-ville reconstruit. Un paysage varié, témoin de l'histoire de la ville, qu'il est possible d'englober du regard depuis le beffroi de l'hôtel de ville, véritable repère dans le paysage.

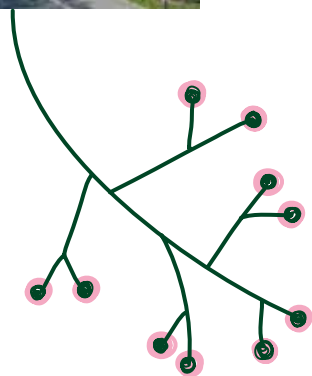
La Ville de Cachan a réalisé un effort constructif conséquent sur les dix dernières années tout en veillant, dans le cadre des projets d'aménagement menés, à mettre en valeur son riche patrimoine, tant paysager que bâti. Cette mise en valeur s'est appuyée sur les nombreux espaces remarquables, tels que le jardin panoramique, la promenade des aqueducs de la Vanne et du Loing, la promenade du Loing et du Lunain, les rives de la Bièvre, le parc Raspail. L'héritage cachanais peut également s'appuyer sur la création de belles réalisations concourant à la qualité de vie des habitants, ainsi de l'esplanade de la Fraternité et des jardins du théâtre, de la montée aux vignes, du square de la Prairie ou encore des abords de l'hôtel de ville. Ces nouvelles réalisations sont venues renforcer les continuités douces constitutives de la trame verte cachanaise.

Le Plan local d'urbanisme intercommunal

2021-2035, en cours d'élaboration, constitue pour Cachan une belle opportunité de poursuivre la maîtrise de son développement urbain. Les éléments constitutifs du règlement du PLUi sont en cours de rédaction. D'ores et déjà, il est à souligner la création d'une orientation d'aménagement et de programmation spécifiquement dédiée à la nature et au bien-être. Celle-ci fixe des principes autour de trois volets :

- * **Préserver les écosystèmes** de la trame verte et bleue pour soutenir le vivant.
- * **Restaurer, renaturer, désimperméabiliser** la trame brune pour lutter contre les dérèglements climatiques.
- * **Apaiser le territoire** et assurer un urbanisme favorable à la santé et au bien-être du vivant, tenant compte des trames noire et blanche.

D'ores et déjà, le défi concernant à conjuguer harmonieusement réponse aux besoins de construction et augmentation de la surface d'espaces verts par habitant a été remporté à l'échelle de la commune, avec plus de 15 m² d'espaces verts par habitant.





La promenade des rives de Bièvre

Une ville tournée vers le développement durable et l'implication citoyenne

Depuis de nombreuses années, la Ville a pris le chemin de l'aménagement durable, des énergies vertes et de la gestion responsable de ses espaces verts. Cachan s'inscrit résolument dans une **démarche de développement durable et de transition**, pour une ville résiliente, sobre et durable. Signataire de la Charte Métropole nature, la Ville a adopté une charte chantier et a mis en place sa charte de construction durable dès 2019, à la suite d'une concertation de grande ampleur menée avec les habitants courant 2018.

La **participation citoyenne** occupe une place centrale dans les politiques publiques de développement durable et de préservation

de la nature en ville. Si l'implication des citoyens se manifeste notamment dans le cadre de l'élaboration de chartes, elle se concrétise également au quotidien, à Cachan, dans le cadre du **budget participatif**, outil majeur de la démocratie participative.

Les projets proposés par les citoyens sont en cours de réalisation dans le cadre du troisième budget participatif.

En 2024, Cachan lancera la quatrième édition de son budget participatif.

Une ville fière de ses 4 fleurs

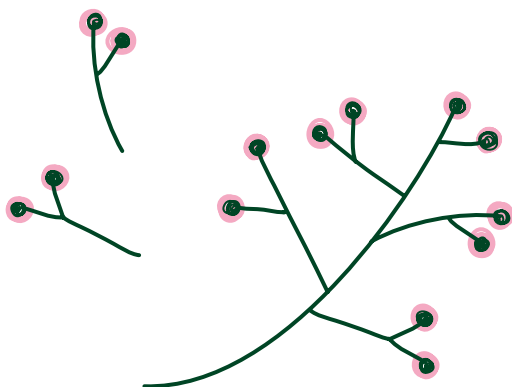
Depuis 2015, la Ville est distinguée par le label 4 fleurs. Une reconnaissance de son engagement en faveur du patrimoine végétal et floral. Quatrième ville du Val-de-Marne à avoir obtenu ce niveau de distinction à cette date, la Ville de Cachan a sans cesse renforcé ses initiatives environnementales.

L'obtention du label 4 fleurs en 2015 a été célébrée par la plantation, dans le parc Raspail, de l'arbre de la quatrième fleur (un *Sorbus aria*) en présence des habitants.

Son renouvellement en 2021 a amplifié cette dynamique, mobilisant activement les services opérationnels, dans ce défi créatif et collectif.

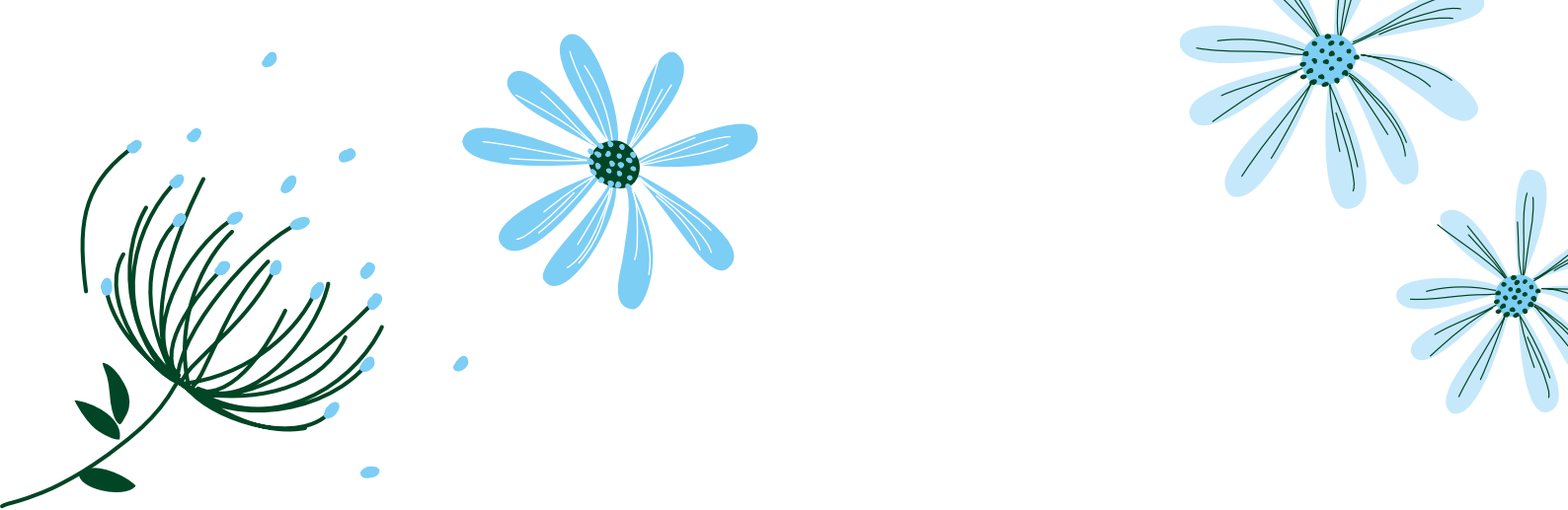
L'obtention du label 4 fleurs est la reconnaissance d'un engagement et d'un travail continu tout au long des années.

La labellisation, en tant que projet transversal, permet également d'animer l'ensemble des services de la Ville, de renforcer les liens sociaux et les politiques de démarche participative.





2 · PATRIMOINE VÉGÉTAL NATUREL ET FLEURI



Cachan, ville d'eau

L'histoire de Cachan est intimement liée à celle de l'eau. Le visage, l'activité et la topographie de la ville se sont façonnés autour de la Bièvre, affluent de la Seine. La présence de cette rivière a ainsi forgé l'identité patrimoniale et naturelle de la ville, influencé son développement économique passé et constitue toujours un lien indéfectible avec Paris. Bien que moins visible aujourd'hui, l'eau demeure un élément marquant du paysage cachanais.

Les aqueducs, monuments emblématiques et traits d'union avec Paris

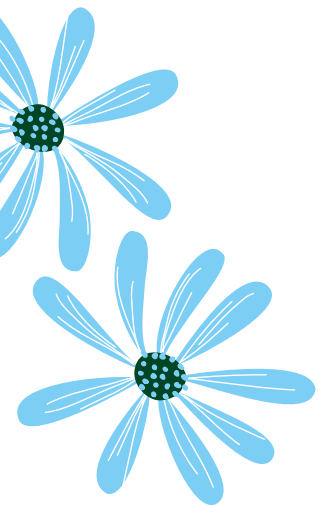
- * **L'aqueduc Romain** : cet ouvrage long de 15km, datant de l'époque romaine, capte des sources à Wissous et livre l'eau près des actuels thermes de Cluny à Paris.
- * **L'aqueduc Médicis** : lancé par Henri IV puis Marie de Médicis, ce nouveau projet d'adduction en eau de la capitale relie Rungis au château d'eau de l'Observatoire, à Paris, par un deuxième aqueduc sur le tracé de son ancêtre gallo-romain. Les travaux débutent en 1613 pour s'achever en 1623. Son pont, long de 379 mètres et de 18 mètres de haut, franchit la vallée de la Bièvre.
- * **L'aqueduc de la Vanne** : construit entre 1867 et 1874 par l'ingénieur Eugène Belgrand, il prend appui sur l'aqueduc Médicis. Long de 156 kilomètres, il approvisionne le réservoir

de Montsouris à Paris avec les eaux du bassin de la Vanne, un affluent de l'Yonne qui prend sa source près de Troyes. Long de près de 1 kilomètre, son pont-aqueduc impressionne avec ses 38 mètres de hauteur et ses 77 arcades.

- * **L'aqueduc du Loing et du Lunain** : achevé en 1900 peu de temps après celui de la Vanne, il alimente Paris avec les eaux de sources de la région de Nemours. Parallèle à l'aqueduc de la Vanne jusqu'au Coteau à Cachan, il franchit la vallée de la Bièvre par un pont-siphon à plusieurs paliers. De nos jours, les serres végétales sous ses arches et les aménagements piétonniers en font un lieu de promenade particulièrement apprécié.



Acqueduc de la Vanne



Et sous nos pas coule la Bièvre...

Quasi invisible de nos jours, c'est pourtant autour de cet affluent de la Seine que la ville de Cachan s'est organisée et développée.

Cadre bucolique jusqu'au XVI^e siècle, les bords de la Bièvre à Cachan attirent à la fin du XVII^e siècle, les tanneurs et teinturiers expulsés du centre de Paris pour préserver la qualité de l'eau.

À la Révolution, la vente des grands domaines entraîne la multiplication de propriétés sur les bords de la Bièvre, permettant l'essor du blanchissage à Cachan jusqu'en 1900.

Au début du XX^e siècle, la pollution, les odeurs nauséabondes et les inondations poussent les autorités à couvrir la Bièvre, comme en 1910 entre la rue du Moulin et la rue Guichard.

À partir des années 1970, la protection de la rivière commence à s'inviter dans le débat public. Après le département du Val-de-Marne, dès 2010, la Métropole du Grand Paris s'intéresse à la possibilité de la réouverture de la Bièvre.

Une étude conduite par la Métropole du Grand Paris dans le cadre de sa compétence en matière de « gestion des milieux aquatiques et protection contre les inondations » (Gemapi) a démarré en 2021, avec pour objectifs la réouverture et renaturation de la Bièvre, ainsi que la reconquête d'un bon état écologique.

L'emprise de l'étude s'étend, à Cachan, du jardin du Vallon à l'Ehpad Cousin-de-Méricourt et se prolonge sur la contre-allée de l'avenue Cousin-de-Méricourt.

Une trame végétale et naturelle étendue

Sur 278 hectares de superficie, la ville de Cachan compte 50 hectares d'espaces verts, soit près de 18 % de son territoire.

50 hectares d'aménagements paysagers et de nature en ville:

- * **3 500 m²** de massifs floraux (annuelles, bisannuelles et vivaces)
- * **15 hectares** de surfaces engazonnées (pelouses, prairies, gazons)
- * **11 hectares** de massifs d'arbustes et de vivaces
- * **220** pieds d'arbres végétalisés depuis 2021
- * **500** pieds de vigne (labellisés bio depuis juillet 2023)
- * **4 arches** de l'aqueduc du Loing et du Lunain aménagées en serres végétales
- * **680 m²** de serres de production d'annuelles, de bisannuelles et de vivaces
- * **4 terrains de sport** et un parcours sportif
- * **32 aires** de jeux
- * **7 parcs et squares** fermés la nuit
- * Plus de **250 arbres** d'ornement et fruitiers plantés depuis 2021
- * **Plus de 600 arbustes** plantés depuis 2021
- * **3 500 arbres audités** (2021-2024) sur le domaine communal
- * **900 arbres** gérés par le Conseil départemental du Val-de-Marne
- * **450 arbres** gérés par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre



De grands parcs et des promenades paysagères...

✳ **Le parc Raspail (3 hectares)** : ce magnifique espace naturel situé en plein cœur de Cachan était anciennement la propriété et dépendance de la demeure de Benjamin Raspail. Le parc, qui appartient aujourd'hui à la Ville, comprend des essences rares, une bambouseraie et des aires de jeux. Tout au long de l'année de nombreux événements y sont organisés.

✳ **Le cimetière (2,3 hectares)** : cet îlot verdoyant offre un havre de paix dans un quartier de la gare en plein renouveau avec l'arrivée programmée de la ligne 15 Sud du Grand Paris express fin 2025. Le passage à une gestion zéro phyto, depuis 2019, a permis de voir une flore et une faune sauvages s'installer. Un renard a ainsi été surpris en train de profiter du soleil hivernal fin 2023.

✳ **Le jardin panoramique (1,66 hectares)** : créé sur les hauteurs de Cachan en 1980, cette ancienne propriété du Département, rétrocédée à la Ville en 2012, offre un point de vue exceptionnel sur la vallée de la Bièvre.

✳ **Le jardin Simonnin (0,7 hectares)** : cette ancienne propriété du commandant Simonnin a été léguée à la Ville pour en faire un parc public à destination des enfants. Aménagé en 1956, le jardin est devenu le premier square de Cachan. Il accueille une piste de bicross, un skate-park qui devrait être rénové courant 2024 et, depuis 2024, une tyrolienne (projet issu du budget participatif). Avec ses 47 essences d'arbres, il prolonge la trame verte piétonne du centre-ville vers l'éco-quartier de la gare.

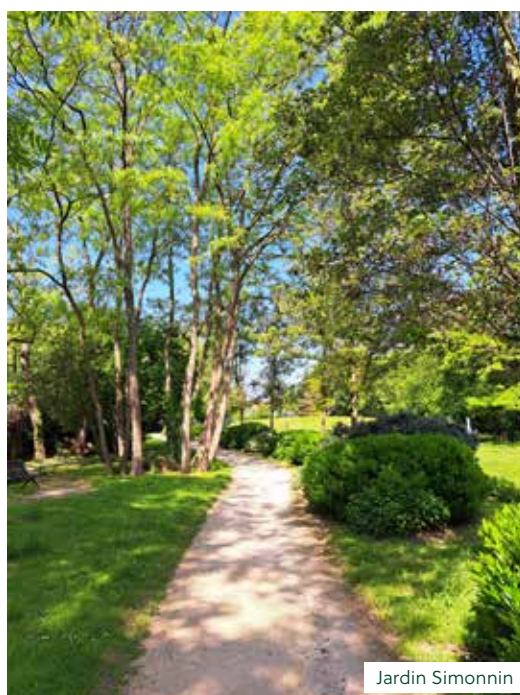
✳ **Le jardin du Vallon (0,5 hectares)** : véritable havre de fraîcheur l'été, ce jardin arboré inauguré en 2004 comprend une aire de jeux et un espace boisé classé.

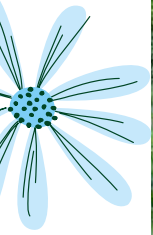
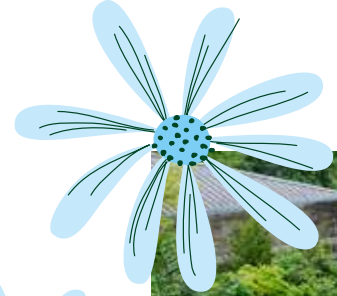
✳ **La promenade du Loing et du Lunain (900 mètres linéaires, 1,4 hectares)** : le projet d'aménagement paysager de la promenade du Loing et du Lunain se situe entre la RD920, l'avenue Aristide-Briand et la rue Camille-Desmoulins. Le projet

est composé de trois secteurs sur les 900 mètres linéaires de promenade, qui sont aménagés en phases successives.

Le secteur A, sur 2 858 m², qui comprend le jardin Belle du Berry, a été achevé en 2023. Les secteurs B et C seront pour leur part achevés fin 2024.

✳ **La promenade du Boulevard de la Vanne (700 mètres linéaires, soit près d'1 hectare)**





Montée aux vignes



Vignes

Mais aussi de multiples petits jardins, squares, sentes et espaces végétalisés

* **Le jardin du théâtre (2000 m²)** : créé en 2018 après la rénovation du théâtre, il prolonge la trame verte en centre-ville. Son jeu de murets répond à la façade du théâtre et son parvis végétalisé accueille de multiples animations.

* **Le vignoble de Cachan (1900 m²)** : en l'an 2000, la Ville a décidé de faire revivre le passé viticole de Cachan. 400 pieds de vigne ont été plantés sur une surface de 1800 m², complétés de 200 pieds supplémentaires en 2016. Vendange, pressage et dégustation de la nouvelle cuvée donnent lieu chaque année à de beaux moments de convivialité avec les Cachanais. Les vignes, entretenues par le service des Espaces verts, sont également un lieu d'atelier pour les enfants des écoles.

* **La montée aux vignes (1900 m²)** : aménagée en 2020, la montée aux vignes constitue le maillon nord de la promenade inter-quartier permettant de relier cet espace naturel viticole au centre-ville par un escalier paysager de 200 marches, bordé de plus de 150 pieds de vigne.

* **Le jardin d'Arménie (1600 m²)** : créé en 2002, le jardin d'Arménie, dont le nom rend hommage aux victimes du génocide arménien, est planté de rosiers paysagers, grimpants et tiges. Il abrite également un arbre aux mouchoirs (*Davidia involocrata*), choisi pour sa rusticité et sa floraison spectaculaire en mai-juin. Début 2024, le jardin s'est transformé en jardin des senteurs, avec des arbustes à fleurs, vivaces, bulbes et plantes aromatiques soigneusement choisis par les jardiniers de la Ville pour leur parfum.

* **Le square René-Louis Lafforgue (1500 m²)** : ce jardin comprend deux grandes aires de jeux dans un écrin de verdure. Il doit son nom à l'auteur-compositeur-interprète cachanais et chanteur de cabaret des années 1950.

* **L'esplanade de la Fraternité (1200 m²)** : réalisée en 2015, l'esplanade intègre dans sa composition paysagère une œuvre de la

Cachanaise Charlotte Franchisey. Elle relie le jardin du théâtre à la promenade des rives de Bièvre.

* **La promenade des rives de la Bièvre (300 mètres linéaires, soit 3000m²)** : aménagées en 2006, les rives de Bièvre est le nom donné à la promenade située en plein cœur du centre-ville. Passants et riverains peuvent déambuler dans les allées bordées



de plantes et de fleurs multiples (joncs, roseaux, aulnes, saules et magnolias). Un jeu de bassins et de plans d'eau évoque la Bièvre, qui traverse la ville en souterrain.

Des tables d'orientation disposées tout le long du parcours permettent de découvrir l'histoire de cette rivière. La promenade se prolonge vers le nord de la ville avec les bords de la Bièvre (ouverts en 2019) reliant les sentes des lavandières (2019) et des blanchisseries (2018).

✳ **Le square de la Prairie (700 m²)** : créé en 2017 sur une ancienne station-service, cette petite forêt urbaine a été nommée aux Victoires du paysage en 2020.

✳ **Le mur Hénouille (450 m²)** : aménagé en 2016 sur une ancienne friche urbaine, ce petit jardin

se situe près d'un mur ravalé et habillé d'un parement en gabion évoquant les anciens murs de pierre présents dans le centre ancien. Un cheminement en traverses de chêne invite les passants à entrer dans le jardin, qui se compose de massifs de graminées, de plantes vivaces, de végétaux et d'arbustes.

✳ **Le mur végétalisé (5 ml)** : projet issu du budget participatif 2019, le mur végétalisé est un espace réalisé en 2020 aux abords du centre socioculturel Lamartine. Il accueille plantes grimpantes, plantes aromatiques et plantes à fleurs.

Une trame verte qui continue de s'étendre



Entre 2021 et 2024, la Ville de Cachan a augmenté les espaces dédiés à la nature et au végétal en ville en procédant à différents aménagements : création de vergers urbains, nouveaux jardins d'ornement, végétalisation d'espaces jadis bétonnés, comme les abords de l'hôtel de ville, ou encore transformation d'une cour d'école en cour oasis.

✳ **Réaménagement des abords de l'hôtel de ville (3 500 m²)** : réalisée en 2021 et 2022, la nouvelle esplanade végétalisée valorise le bâtiment de l'hôtel de ville, classé monument historique, et concilie les différents usages (circulation piétonne importante, rassemblements et animations, accessibilité des secours et mobilités réduites). Son aménagement a été pensé en prenant en compte la gestion des eaux pluviales et la nécessité de lutter contre les îlots de chaleur urbains. L'entrée du parc côté rue Gallieni a notamment été reconfigurée pour valoriser l'entrée du château Raspail, et créer plus de porosité avec l'hôtel de ville.

✳ **Création d'un jardin-verger, en prolongement du square René-Louis Lafforgue (500 m²)** : créée en 2021, l'extension du square de 500 m² a permis de développer un verger urbain planté d'arbres fruitiers et d'arbustes à baies comestibles.



✳ **Le jardin Belle du Berry (450 m²)** : la création de ce jardin s'inscrit dans la première phase d'aménagement de la promenade du Loing et du Lunain. Réalisé en 2023 entre la route nationale et le pont du Loing, ce jardin est le fruit d'une concertation citoyenne. Il accueille une aire de jeux et un verger de quartier. Son nom lui a été donné en hommage à Belle du Berry, chanteuse, comédienne et auteure-compositrice cachanaise décédée en 2020, qui habitait le quartier.

✳ **Aménagement des cours oasis du groupe scolaire du Coteau (4000 m²)** : dans un contexte de réchauffement climatique, la Ville a choisi de repenser l'aménagement et la végétalisation de ses cours d'école. L'école du Coteau a été choisie comme projet pilote, avec l'appui du Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE 94), en associant les usagers (enfants, parents, équipe pédagogique) ainsi que les services municipaux. L'objectif de la cour oasis est de créer des îlots de fraîcheur et un cadre d'activité pour les enfants à la fois durable et attractif. Choix de matériaux clairs et perméables, gestion de l'eau de pluie à la parcelle, plantations variées en complément des platanes existants, choix de mobilier et d'aménagements ludiques conçus en matériaux naturels ou encore création de points d'eau sont autant d'aménagements qui font de cette première cour oasis un projet exemplaire.



l'échelle de la métropole. Tout en réaffirmant la vocation d'enseignement et l'identité scientifique du campus, la Ville a souhaité le réaménager pour en faire un poumon vert ouvert à tous, habitants comme étudiants. Pensé comme un vaste parc, le nouveau campus s'articulera autour d'un espace boisé classé (EBC) préservé, d'une clairière, d'un espace dédié à l'agriculture urbaine et de promenades végétalisées. Le patrimoine arboricole du campus s'enrichira de nouvelles essences et les espaces plantés abondants viendront compléter l'espace boisé existant.

La Ville prévoit également des plantations arborées et arbustives, avec le soutien du plan « 50 000 arbres » piloté par le Département du Val-de-Marne et en lien avec Reforest'action, un acteur mondial de la reforestation et de l'agroforesterie depuis 2010.

✳ **1350 m² de plantations forestières** sont programmées au jardin panoramique pour densifier la lisière boisée le long de l'autoroute.

✳ La Ville travaille sur la création **d'un troisième verger de quartier de 350 m²** aux abords du conservatoire.

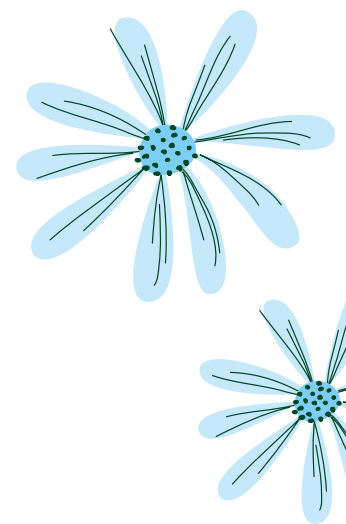
✳ **Un projet de jardin potager et d'ornement de 320 m²** est en train de voir le jour au pied de l'immeuble Courbet. Initié par la Ville afin de développer l'agriculture urbaine, ce sont les habitants du quartier qui en ont dessiné les contours, en lien avec Cultures en ville, une entreprise cachanaise spécialisée dans la réalisation de potagers en milieu urbain.

Des projets à venir

Des projets sont en cours en 2024 et leur réalisation contribuera à amplifier la présence végétale cachanaise.

Projet phare, **Campus Cachan** est un quartier innovant et écologique en devenir sur les emprises de l'ancien campus de l'École normale supérieure (ENS) de Cachan.

La reconversion de ce site, à proximité immédiate du centre-ville, présente en effet un potentiel d'aménagement majeur pour la ville et un enjeu de développement urbain de premier plan à



Le fleurissement de la ville

Un plan annuel de fleurissement thématique

Le plan annuel de fleurissement est élaboré par les chefs de secteurs en étroite collaboration avec le responsable de production. Des points fondamentaux orientent le choix des plantes destinées aux massifs floraux saisonniers : la préservation de la biodiversité, l'adaptation au réchauffement climatique, les résonances chromatiques et l'optimisation de l'entretien.

Les thématiques printanières et estivales s'attachent principalement à :

- * **préserver et enrichir la biodiversité** en utilisant une large sélection de plantes (annuelles, bisannuelles et vivaces) et en intégrant des niches écologiques (les bois

morts servent de gîte pour les insectes et de nourriture pour les champignons) ;

- * **faire de la pédagogie** en proposant des associations végétales inspirantes pour les habitants ;
- * **renforcer la résilience** des massifs par l'utilisation dominante de plantes vivaces et résistantes à la sécheresse.

Le fleurissement printanier des promenades paysagères et des jardins s'enrichit depuis les trois dernières années de plantations massives de bulbes mécanisées. **22 000 bulbes** à floraison printanière 2024 ont été intégrés dans les massifs floraux de la Ville.

En cette année 2024, le fleurissement estival et automnal résonnera avec la thématique des Jeux olympiques et paralympiques. La biodiversité et la palette des couleurs olympiques seront déclinées dans les massifs floraux. Une gamme de nuances de pourpre servira de faire-valoir aux tonalités florales vives et éclatantes.

Des plantes cultivées dans les serres de la Ville

La Ville produit ses plantes dans ses propres serres. Ce choix lui permet d'être plus efficace et plus vertueuse sur le plan écologique.

La production de plantes annuelles, bisannuelles et vivaces est ainsi réalisée en régie, dans des serres municipales, qui disposent de **680 m²** de surface intérieure et **2000 m²** en extérieur. Les plantes sont choisies de façon à préserver la biodiversité (plantes mellifères) et cultivées suivant des pratiques biologiques, en tenant compte des saisons. La part des plantes pérennes et résistantes (vivaces, arbustes, etc.) a été augmentée ces dernières années dans une optique d'adaptation au réchauffement climatique.

Les jardiniers dédiés au site de production cultivent les végétaux destinés aux points de fleurissement à partir de graines, boutures et jeunes plants.



Fontaine du 8-Mai-1945



Ils conseillent également les agents des autres secteurs sur le choix des végétaux adaptés, afin de mettre en place un fleurissement global cohérent.

Des massifs fleuris, espaces végétalisés et réservoirs de biodiversité multiples

Dans une recherche de fleurissement durable, la Ville a fait le choix de réduire la production de plantes annuelles et bisannuelles (de 50 000 en 2021 à 25 000 en 2024) au profit des vivaces (de 15 000 en 2021 à 20 000 en 2024). Le plan de fleurissement accorde ainsi une part croissante aux arbustes et vivaces, qui composent

60 % à 70 % des différents points de fleurissement en 2024.

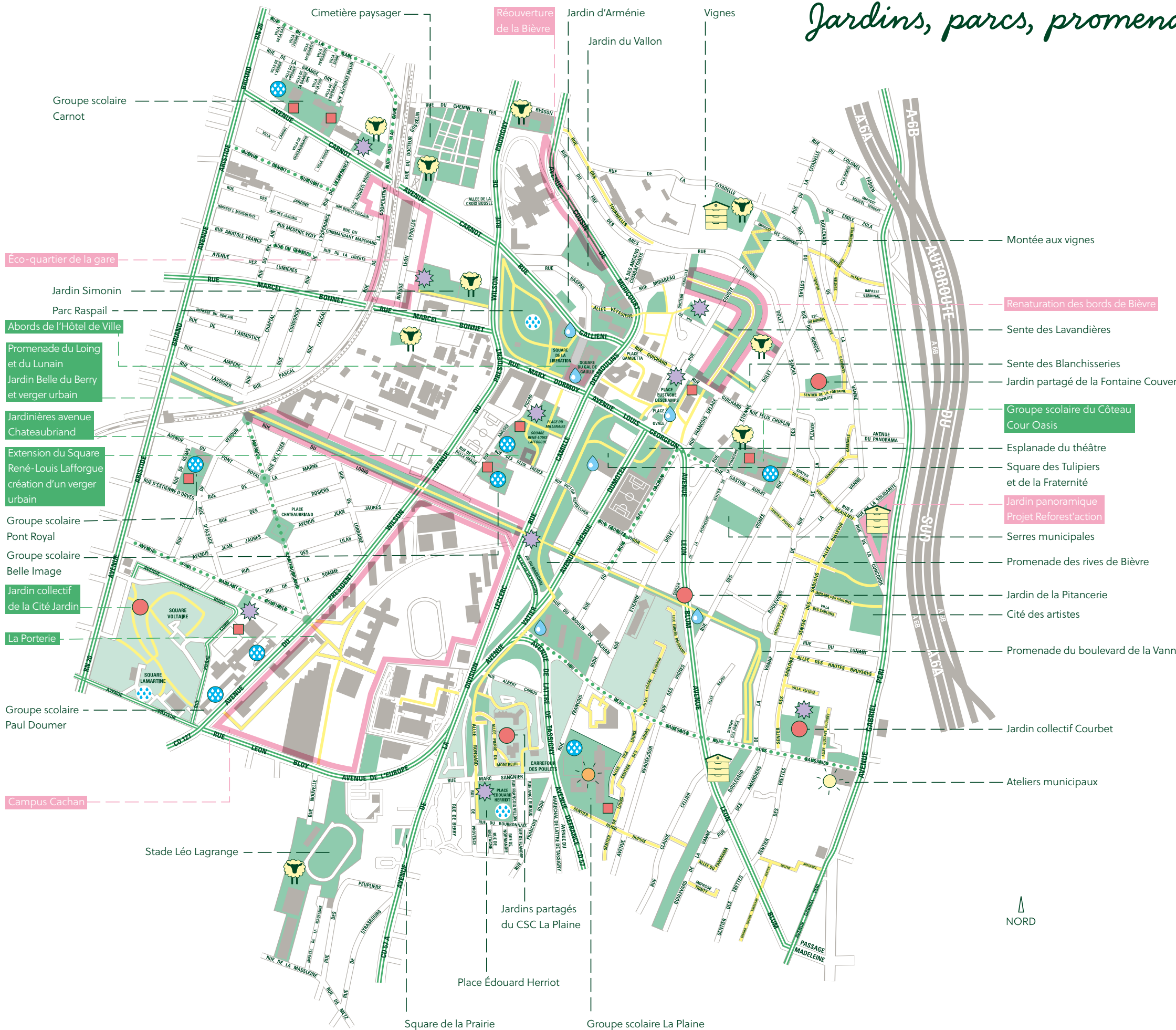
La Ville a mis en place, dans le cadre de sa gestion différenciée et pour développer la biodiversité, **des prairies fleuries pérennes**. Différents lieux ont ainsi été aménagés : montée aux vignes, promenade du Loing et du Lunain, espace à proximité du jardin-verger et cimetière.

La Ville a également entrepris de **végétaliser les pieds des arbres de différentes artères de la ville** : ainsi rue Léon-Blum, rue des Saussaies, avenue Marcel-Bonnet, rue Cousin-de-Méricourt. Cette végétalisation crée des refuges pour la faune et la flore et contribue à l'amélioration de la structure des sols.



Depuis 2022, plus de 220 pieds d'arbres ont été végétalisés, avec des espèces résistantes à la sécheresse et au piétinement.

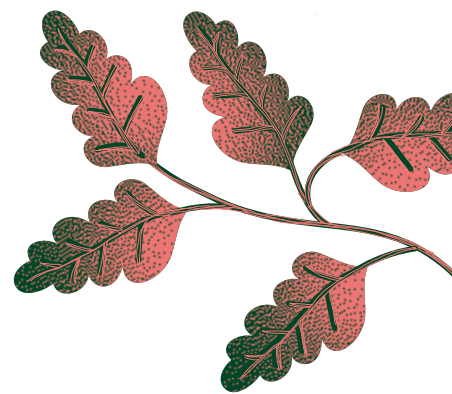
Jardins, parcs, promenades et nature en ville



- ESPACES VERTS**
 - entretenus par la Ville
 - entretenus pas des bailleurs sociaux
- ESPACES EN PROJET ET AMÉNAGEMENTS**
 - projets
 - réalisés entre 2021 et 2023
- PROMENADES ET ALIGNEMENTS D'ARBRES**
 - promenades paysagères piétonnes
 - alignements d'arbres secondaires
 - alignements d'arbres principaux
- JARDINS PARTAGÉS ET PÉDAGOGIQUES**
 - jardins partagés / collectifs / agriculture urbaine
 - jardins et potagers pédagogiques (école/crèches)
- FONTAINES ET BRUMISATEURS**
 - fontaines
 - 3 brumisateurs réalisés
 - 13 brumisateurs en projet
- BIODIVERSITÉ ET ÉCO-PÂTURAGE**
 - 3 ruchers
 - 9 sites d'éco-pâturage
- COMPOSTAGE ET ÉNERGIE RENOUVELABLE**
 - 9 composteurs de quartier
 - panneaux photovoltaïques
 - projets photovoltaïques



3 · GESTION ENVIRONNEMENTALE



Une stratégie d'aménagement et de gestion responsable

Démarche zéro phyto et gestion écologique

La Ville de Cachan s'est résolument tournée vers une gestion écologique et raisonnée de son patrimoine. Cette approche rejoint celle de ses habitants, fortement mobilisés sur les questions environnementales.

Lancée dès 2013, **la démarche zéro phyto** prolonge l'engagement de la Ville de Cachan depuis de nombreuses années dans la diminution des intrants et la recherche de solutions alternatives. Une convention avec le Syndicat mixte du bassin versant de la Bièvre (SMBVB) a été signée pour accompagner

la Ville dans la mise en place d'un plan d'action. Celui-ci comprend la formation du personnel, la communication à destination des habitants et le développement de nouvelles pratiques comme le paillage de l'ensemble des massifs, le rehaussement des tontes ou encore la gestion différenciée. Depuis 2019, la Ville a ainsi totalement supprimé les produits phytosanitaires, y compris au stade et au cimetière. Les allées de ce dernier, dans le cadre du passage au zéro phyto, se sont progressivement végétalisées, de manière spontanée ou par semis de variétés de graminées et vivaces à faible développement, adaptées aux milieux secs.



Le cimetière communal est un espace zéro phyto largement arboré

Les engrais de synthèse sont totalement abandonnés pour leur part depuis mi-2023 et remplacés progressivement par des biostimulants : mycorhizes et amendements naturels.

Des solutions alternatives de protection biologique intégrée (PBI) sont mises en place annuellement. **La lutte biologique** permet de réguler les populations de ravageurs de type thrips, cochenilles et pucerons. La chrysope et les larves de coccinelles sont ainsi, à Cachan, de précieux alliés pour lutter contre les pucerons dans les serres et le jardin d'Arménie (roseraie).

Si la gestion de la vigne, replantée en 2000, a depuis lors toujours été réalisée de manière écologique, une nouvelle étape a été franchie avec la labellisation du vin cachanais en 2023. La Ville a répondu au cahier des charges précis de l'organisme certificateur Écocert, référence en France de la certification biologique et environnementale. Ce cahier des charges indique les règles à suivre en termes de gestion écologique et biologique de la vigne mais également d'élaboration du vin. La démarche de labellisation, lancée en mars 2020, a abouti en mars 2023, après un dernier audit et au terme des trois années de conversion exigées par Écocert. Les jardiniers de la Ville sont en charge de l'entretien de la vigne : fauchage et désherbage manuel, palissage des sarments, effeuillage, taille, utilisation de produits naturels pour lutter contre les maladies... De plus, pour favoriser la biodiversité, la Ville a installé sur les parcelles de vignes des hôtels à insectes, des nichoirs pour les oiseaux et des abris pour les chauves-souris.



L'entretien de la vigne par les jardiniers



Gestion différenciée et éco-pâturage

Mise en place depuis plus d'une dizaine d'années à Cachan, la gestion différenciée consiste à adapter l'entretien de chaque espace en prenant en compte sa vocation, sa fréquentation et sa situation. Plus respectueuse de l'environnement, la gestion différenciée permet ainsi de mieux tenir compte des spécificités de chaque site (parcs, jardins, prairies...).

La Ville a défini trois niveaux d'intervention sur ses espaces végétalisés.

* Niveau 1 : espace à la vocation horticole affirmée

Espace à la vocation horticole affirmée impliquant un entretien important : passage du jardinier deux à trois fois par semaine

* Niveau 2 : espace soigné

Espace vert à l'aspect soigné, avec une conception plus libre et naturelle : passage du jardinier une fois par semaine

* Niveau 3 : espace semi-naturel

Espace entretenu en limitant les interventions pour laisser place au développement de la flore spontanée, en favorisant la biodiversité.



Espace à la vocation horticole affirmée



Espace soigné



Espace semi-naturel



Dès 2019, la Ville a choisi de tester

l'éco-pâturage pour entretenir les espaces en herbe de Cachan. Deux premiers moutons ont ainsi fait leur apparition, avec un premier enclos d'éco-pâturage installé au Jardin Simonnin.

L'initiative a été accueillie favorablement par les habitants comme par les services municipaux. De nouveaux enclos ont été choisis au fil des années selon les critères suivants : limiter les conflits d'usages (notamment avec les usages récréatifs) et entretenir des espaces verts difficiles d'accès. Sur certains sites d'éco-pâturage ont été développés des projets pédagogiques avec les écoles et les centres de loisirs. En 2024, Cachan compte désormais 9 sites éco-pâturés en alternance.

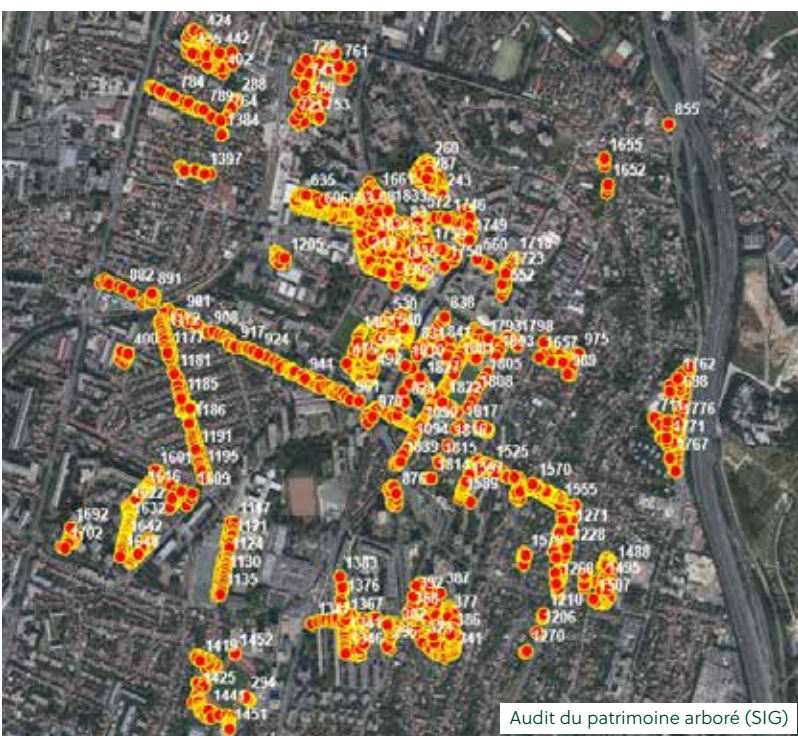
Un suivi attentif du patrimoine arboré

Ambassadeurs de la nature en ville, les arbres bénéficient d'un suivi attentif. Le patrimoine arboré est composé des arbres de la Ville et du Département. Les arbres d'alignement des voies départementales sont entretenus selon les principes de la Charte de l'arbre du Val-de-Marne.

Chaque année, une vingtaine d'arbres tiges sont plantés, ainsi que 30 à 40 sujets d'ornement et fruitiers.

Le suivi sanitaire des arbres communaux est réalisé avec le soutien d'un expert arboricole de la société Arbres et paysages. Entre 2020 et 2024, l'audit phytosanitaire de 3500 arbres des parcs, jardins, promenades et espaces naturels cachanais a été entrepris. **Chaque arbre audité est géolocalisé dans un système d'information géographique (SIG)** et caractérisé par une fiche d'identification incluant les préconisations d'intervention. L'audit a mis en lumière la grande diversité du patrimoine arboré cachanais, avec plus de 100 espèces référencées, et un bon état sanitaire général.

La restitution en février 2024 de la dernière phase de l'audit constitue l'étape préalable à la finalisation de la Charte de l'arbre et à l'adoption du Barème de l'arbre, véritable outil reconnu au niveau national de mesure écologique et de bonne prise en compte de l'importance des arbres dans la ville.



Cachan dispose désormais d'un tableau de planification et de suivi des campagnes annuelles d'intervention sur son patrimoine arboré. Le plan de renouvellement des arbres tend actuellement vers un objectif de deux arbres plantés pour un sujet abattu. Pour

les nouvelles plantations, la Ville veille à la diversification de la palette végétale dans ses choix d'essences d'ornement locales, fruitières, résistantes à la pollution et au changement climatique.

La propreté au service de la qualité du cadre de vie

La propreté urbaine est assurée en régie, pour une maîtrise optimale et une plus grande proximité avec les Cachanais. Tout est mis en œuvre pour lutter activement contre les incivilités (dépôts sauvages, déjections canines, tags...) en s'appuyant sur des campagnes pédagogiques régulières (affichage, magazine municipal, site internet, réseaux sociaux, vidéo...).

- * Des distributeurs de sacs canins maillent le territoire communal.
- * D'avril à octobre, une balayeuse et une laveuse nettoient les chaussées, une fois par semaine sur les grands axes de la ville et une semaine sur deux sur les axes secondaires.
- * La collecte des corbeilles de ville est faite par un véhicule électrique.
- * Des souffleuses électriques sont utilisées depuis 2015 et une laveuse électrique depuis 2021.

Des opérations de nettoyage citoyen sont organisées, par la Ville, par des associations, ou à l'initiative d'habitants pour préserver un cadre de vie de qualité.

La mise en place d'une brigade environnementale a permis de renforcer le dispositif de contrôle des dépôts sauvages sur la ville.



Une application de signalement est en cours de développement. Elle permettra aux habitants de signaler tout dysfonctionnement sur l'espace public et à la Mairie d'être plus réactive pour intervenir ou faire intervenir ses partenaires.

Les acteurs et partenaires associés

Les services de la Ville

Les jardiniers : des professionnels qualifiés, implantés au cœur des quartiers

Le service des Espaces verts comprend actuellement 1 responsable de service, 1 responsable adjoint, 4 chefs d'équipe et 22 jardiniers. Chaque secteur d'intervention dispose d'une équipe dédiée : les jardiniers sont ainsi intégrés dans les différents quartiers cachanais. Le métier de jardinier est aujourd'hui en pleine mutation, la gestion écologique impliquant de nouvelles pratiques de travail, comme l'utilisation d'un broyeur et la pratique

du paillage, la conservation partielle des feuilles mortes, le rehaussement de la hauteur de tonte, la taille « douce » respectant la croissance des végétaux, etc. Toute l'équipe bénéficie régulièrement de formations pour aborder plus sereinement cette transition.

Les agents du service de la propreté urbaine

Le service de la propreté urbaine comprend une vingtaine d'agents encadrés par un responsable de service et un responsable adjoint. Un planning d'intervention commun a été établi avec le service des espaces verts sur des secteurs spécifiques comme les écoles et certains quartiers de la ville. La complémentarité des missions garantit un suivi de qualité du cadre de vie.

La mission Développement durable

Un chargé de mission Développement durable coordonne les actions municipales, en articulation avec les partenaires institutionnels. En lien avec les associations et partenaires, il initie des actions pédagogiques, telles que des ateliers de sensibilisation sur la nature ou l'économie sociale et solidaire, et contribue à la bonne information des habitants sur les actions menées. Intégré à la réflexion sur les projets d'aménagements paysagers pour contribuer à la bonne prise en compte de la dimension développement durable, il intervient pour favoriser l'éco-pâturage, le compostage...



À l'été 2023, la Ville a lancé une offre de soins des plantes. Les jardiniers des serres conseillent les habitants et peuvent prodiguer des soins d'urgence pour les plantes malades. Ce nouveau service est l'occasion de rencontres entre les habitants et les jardiniers municipaux, qui peuvent transmettre leur savoir-faire et leur passion.



La brigade de l'environnement

Créée en 2021, la brigade compte 6 agents depuis 2023, dont 2 en service civique. Ses missions prolongent celles de la police municipale, avec des actions de sensibilisation, de prévention, de sécurisation ou parfois de répression, auprès des habitants et

commerçants. La brigade intervient sur les questions de propreté urbaine, de protection de l'environnement, de sécurité des habitants et des équipements publics. Sa présence visible sur le terrain permet un meilleur respect et une meilleure compréhension du Code de l'environnement par le grand public.



Les partenaires associés à la gestion environnementale

La Ville de Cachan travaille avec l'ensemble des acteurs du territoire, partenaires publics et associations, et s'entoure de prestataires, professionnels et spécialistes, pour assurer l'entretien et le suivi de son patrimoine.

Des partenaires publics

- * **Le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre (GOSB)** : gestion des voiries communales ; gestion des déchets, prêt de mini-broyeurs aux habitants ; formations au compostage et distribution de composteurs, animations nature dans les écoles ou lors de fêtes cachanaises par la Maison de l'environnement.
- * **Le Département du Val-de-Marne** : plan 50 000 arbres, gestion des voiries départementales et du patrimoine arboré.
- * **La Métropole du Grand Paris** : participation financière aux projets au travers de subventions, étude pour la réouverture de la Bièvre à Cachan dans le cadre de sa compétence Gemapi.
- * **La Région Île-de-France** : subventionnement des projets de la Ville, notamment dans le cadre du Plan vert pour la montée aux vignes ou la promenade du Loing.
- * **Le Syndicat mixte du Bassin versant de la Bièvre (SMBVB)** : accompagnement des pratiques zéro phyto ; coordination de la gestion de la pollution de la Bièvre.
- * **L'Agence de l'eau** : subventionnement des projets de désimperméabilisation des sols.
- * **La Ville de Paris via son Centre d'action sociale (CASVP)** : propriétaire de l'ephad Cousin-de-Méricourt, terrain envisagé pour une partie du projet de réouverture de la Bièvre.
- * **La Sadev 94** : aménageur choisi par le GOSB pour le campus de Cachan

- * **Les bailleurs sociaux Valdevy et Valophis**, respectivement sur les quartiers Cité Jardin et la Plaine.
- * **L'Office participatif des vers de terre** : analyse des résultats des prélèvements de vers de terre recueillis lors des ateliers de sciences participatives.

Des collectifs d'habitants

- * **L'association des Jardins partagés de Cachan** : gestion de deux jardins partagés.
- * **Le collectif d'habitants CompostTerre** : gestion des sites de compostage de quartier.
- * **Les Butineurs du Val-de-Bièvre** : entretien des ruchers de la ville et animations ponctuelles.

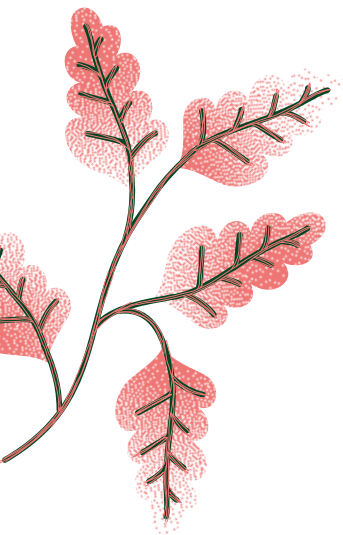
Des entreprises privées pour la gestion du patrimoine végétal et la fourniture de plants et matériels

La maîtrise de la gestion écologique et différenciée constitue le critère principal de choix des entreprises partenaires. Les prestations externalisées d'entretien du patrimoine végétal reposent sur des échanges et un travail collaboratif entre la régie et les entreprises lauréates des marchés.

- * **Les entreprises Arbres et paysages et Hatra** : appui pour le suivi sanitaire du patrimoine arboré et interventions de taille et d'abattage des arbres.
- * **Universal Paysage** : plantation d'arbres et prestations paysagères.

Entretien des aménagements paysagers :

- * **Confluence (entreprise d'insertion)** : entretien du jardin de la place Jacques Carat et du jardin Simonnin.



- * **Arbres et paysages** : entreprise titulaire du marché entretien de la montée aux vignes et du jardin panoramique.
- * **Eurovert** : entretien du terrain de sport Léo Lagrange.
- * **PEV** : suivi phytosanitaire de la vigne bio et préconisation d'interventions.
- * **Biosphère** : fertilisation biologique de la vigne.
- * **Pépinières Châtelain, Pépinières Chombart, NPK, Echovert, Plan d'Anjou** : fourniture de végétaux et de bulbes.
- * **Cultures en ville (entreprise cachanaise)** : fabrication de jardinières et de bacs en bois.
- * **Cobalys** : mise en place de la lutte biologique.
- * **DM compost (prestataire de la Maison de l'Environnement)** : accompagnement du compostage.
- * **Ecocert** : certification de la vigne bio.

Les ressources mobilisées

Budget de fonctionnement du service Espace vert en 2023 : 569 000 €

Budget de fonctionnement du service Propreté urbaine en 2023 : 60 000 €

Investissements 2023

Aménagements d'espaces publics

en € TTC

- * Promenade de la Bièvre
(réparation de la rambarde) : 16 664 €
- * Fontaine Jacques Carat
(réfection des pompes) : 66 000 €
- * Patrimoine arboré (renouvellement) :
35 000 € par an
- * Audit du patrimoine arboré : 15 000 €
- * École du Coteau (cour oasis) :
283 039 €
- * Abords de l'hôtel de ville
(maîtrise d'œuvre et travaux) :
2 700 000 €
- * Promenade du Loing et du Lunain -
jardin Belle du Berry
(maîtrise d'œuvre et travaux) : 304 912 €

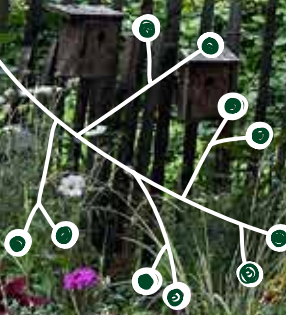
Véhicules et matériels 2023 :

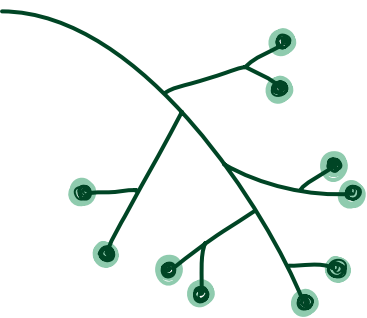
conversion vers l'électrique dans les nouvelles acquisitions

- * 4 véhicules utilitaires pour le service
des espaces verts et le service propreté
urbaine : 135 500 €
- * Achat de matériel électrique :
6 000 € par an



4 · CACHAN, LABORATOIRE D'UNE VILLE PLUS DURABLE





Favoriser la biodiversité et la faune sauvage

Le passage au zéro phyto sur toute la ville en 2019 et l'aménagement de la promenade urbaine des rives de Bièvre, avec la réapparition symbolique de la rivière au milieu d'une végétation typique des cours d'eau, ont contribué au retour de certaines espèces sauvages en ville. C'est ainsi que hérons, canards, renards viennent naturellement trouver refuge à Cachan.

De multiples petits aménagements en faveur de la biodiversité sont surveillés et enrichis dans les parcs comme sur l'ensemble de la ville : nichoirs à mésanges à proximité des écoles et des zones potentiellement sujettes à la présence de chenilles processionnaires, nichoirs à chauves-souris contre les moustiques, hôtels à chrysope aux vignes... Parc à feuilles, troncs, grumes et hôtels à insectes viennent compléter ces aménagements, permettant aux insectes et petits mammifères d'y trouver gîte et couvert.

La Ville a aménagé en 2014 trois ruchers de trois ruches, consciente de l'importance du rôle essentiel des abeilles pour le maintien de l'équilibre des écosystèmes, mais aussi pour notre alimentation. Leur gestion a été confiée à l'association Les Butineurs du Val-de-Bièvre, qui anime des ateliers avec le grand public et les scolaires. Le miel de Cachan a été médaillé plusieurs fois au concours de la Métropole

du Grand Paris : médaille d'or en 2018 pour le miel toutes fleurs récolté au printemps ; médaille d'argent en 2023 pour le miel toutes fleurs récolté en été.



Abri pour les hérissons dans le parc Raspail



Héron



Les ruches de Cachan

Pour lutter contre les frelons qui déciment les essaims d'abeilles, la Ville intervient chaque année pour éliminer des nids chez les habitants et dans l'espace public. Les services ont ainsi opéré 22 interventions en 2023. Des pièges sélectifs à frelons ont en outre été installés sur les parcelles ou équipements de la Ville et ont également été distribués aux habitants. En 2023, la Ville a ainsi posé 8 pièges à frelons et 36 pièges de pontes à moustiques. Elle a également distribué, en parallèle, 132 pièges aux habitants.

Donner une seconde vie aux déchets verts

Différents dispositifs sont mis en œuvre pour réduire et valoriser les déchets verts et ainsi éviter leur transfert en déchetterie.

Les déchets verts de la Ville

Une quinzaine de parcs à feuilles sont installés sur toute la ville. La matière organique produite est ensuite utilisée sur place. Les résidus de taille des arbustes, broyés sur place, sont réutilisés sur site comme paillage. Les branchages et troncs coupés sont parfois laissés sur place, pour servir de niche écologique. Enfin, des grumes sont ponctuellement transformées en mobilier rustique, comme au parc Raspail ou sur la promenade du Loing.

Depuis 2019, une plateforme de valorisation des végétaux accueille les déchets verts du service qui ne peuvent être traités sur site.

Une fois triés et broyés, ils servent de matière sèche pour les composteurs, ou de paillage pour les massifs, limitant ainsi les arrosages et désherbages.

Chiffres-clés 2023

- * 15 m³ de résidus de taille et d'élagage broyés,
- * 30 m³ de sapins de Noël broyés,
- * 50 m³ de compost de feuilles produits.

Les déchets verts des habitants

Les sapins de Noël, collectés après les fêtes par la Ville, sont broyés et utilisés comme paillage dans les massifs ou pour renouveler le cheminement sportif au parc Raspail.

Pour broyer leurs déchets verts, les particuliers peuvent emprunter l'un des trois mini-broyeurs mis à la disposition des habitants par le Grand-Orly Seine Bièvre. Un guide-composteur vient apporter le broyeur à domicile et dispenser ses conseils pour l'utilisation du broyat.

Le compostage, individuel comme collectif, fait toujours plus d'adeptes. Depuis 2010, la Maison de l'environnement propose un service de distribution de composteurs, accompagné d'une initiation aux règles d'un bon compost.

Plusieurs résidences ont déjà adopté ce dispositif. Depuis 2019, suite au premier budget participatif, les composteurs de quartier partagés, gérés par le collectif d'habitants ComposTerre, ont fait leur apparition dans différents quartiers de la ville.

La Maison de l'environnement organise chaque année un compost-tour à vélo, pour permettre aux différents collectifs d'habitants ou associations d'échanger sur leurs pratiques et de s'enrichir des conseils et expériences de chacun.

Gérer de manière optimale la ressource en eau

Une gestion raisonnée et durable de l'eau

La Ville de Cachan agit quotidiennement pour une gestion raisonnée et durable de l'eau. Les agents du service des Espaces verts redoublent d'ingéniosité pour préserver cette ressource en mettant en œuvre trois axes.

La limitation des déperditions en eau

La Ville entretient les nombreuses fontaines présentes sur son territoire, le plus souvent en lien avec l'histoire de la Bièvre. La plupart fonctionnent en circuit fermé. L'arrosage automatique (pour 60 %) et nocturne permet de limiter les déperditions par évaporation.

La récupération des eaux pluviales

Des cuves de récupération des eaux pluviales ont été installées en 2023 aux serres municipales, permettant de récupérer 300 m² de toitures, ainsi que sur les toitures des hangars du service des espaces verts pour 200 m² de toitures.

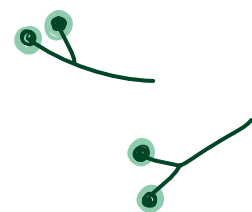
Les projets d'aménagement menés prennent en compte cet impératif. Dans le cadre de l'aménagement des abords de l'hôtel de ville et de la cour oasis du groupe scolaire du Coteau, des « jardins de pluie » ont été créés pour irriguer les massifs plantés.

Ils concourent à la lutte contre les inondations et au rafraîchissement de l'atmosphère avec la végétation.

La réduction des besoins en arrosage

Le choix de plantes, essences et variétés plus résistantes à la sécheresse, adaptées au sol et à leur exposition est privilégié dans la conception des massifs.

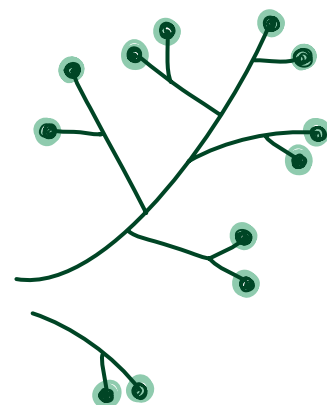
Le nombre de vasques et de jardinières hors-sol a été considérablement réduit, passant de 70 en 2021 à 29 en 2023.



Un arrosage pensé au plus juste

Pour les jardinières hors-sol, la Ville privilégie les bacs à réserve d'eau intégrée, le choix d'essences peu consommatrices en eau et développe **l'utilisation d'oyas**, des arroseurs automatiques écologiques également utilisés dans les potagers pédagogiques des écoles depuis 2021.

Enfin, le paillage systématique des massifs, réalisé grâce au broyat des déchets verts de la Ville, permet de limiter la fréquence des arrosages (deux par semaine en période de fortes chaleurs).





Brumisateurs au Parc Raspail

Des actions pour bien intégrer l'eau dans la ville

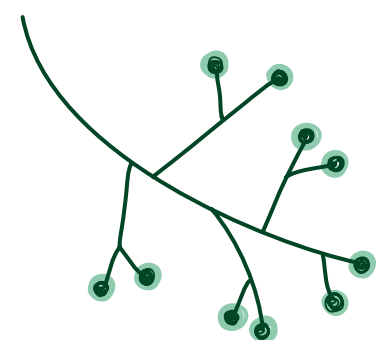
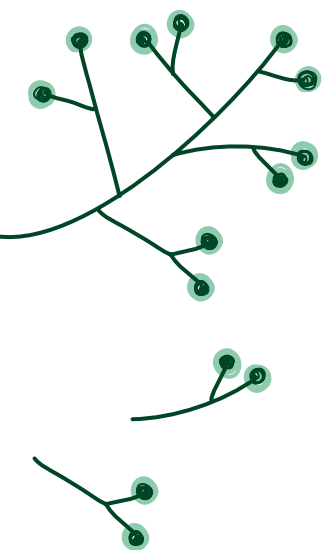
L'eau est à la fois une source de fraîcheur dans la ville, de biodiversité et un formidable outil de pédagogie et de divertissement.

La Ville, face à des étés toujours plus chauds, a mis en place trois sites de brumisation dans l'espace public depuis 2020 : au parc Raspail, place Édouard-Herriot et devant le centre socioculturel Lamartine.

D'ici l'été 2024, toutes les cours des écoles de la Ville seront équipées d'un brumisateurs prenant la forme d'un rideau d'eau de 10 mètres

linéaires. Ces aménagements permettront d'accueillir et rafraîchir les enfants dans un contexte d'épisodes de fortes chaleurs de plus en plus récurrents.

La Ville profite de ces aménagements pour sensibiliser à la préservation de la ressource en eau. Dans le cadre de l'aménagement de la cour oasis du Coteau, une partie des eaux de toiture est récupérée dans une cuve. Cette eau peut servir à alimenter une rigole à travers la cour pour voir l'eau cheminer. Elle permet également de sensibiliser les enfants quant à la nécessité d'éviter de gaspiller cette précieuse ressource.



Économiser l'énergie et favoriser les énergies renouvelables

Économies d'énergie et bilan carbone

La Ville rénove et modernise depuis plusieurs années son patrimoine dans un souci d'économie d'énergie et de préservation de l'environnement.

Un audit énergétique des bâtiments communaux est en cours pour définir un schéma directeur Énergie et planifier les projets de rénovation énergétique des bâtiments.

En parallèle, des actions ponctuelles sont menées visant à réduire la consommation en énergie : remplacement des châssis dans les écoles ; installation dans les équipements publics de chaudières à régulation de la température.

De même, le passage à l'éclairage LED des écoles et bâtiments publics est programmé et a été inscrit dans les investissements de 2023 pour un montant de 300 000 euros TTC. Enfin, en 2023, la Ville a initié le bilan carbone de ses actions, services et patrimoine.

Exploitation de la géothermie

Cachan est une ville pionnière dans le développement de la géothermie, utilisée depuis 1984 pour alimenter son réseau de chauffage urbain.

En 2017, pour renouveler les équipements vieillissants, un forage subhorizontal a été réalisé. Une première mondiale en matière de géothermie opérée par Dalkia, filiale d'EDF, et le groupement Socachal (Société cachanaise de chaleur). Cette technique de forage a permis d'augmenter le débit d'eau chaude de 30%. Son exploitation couvre aujourd'hui 60% des besoins de la commune et permet d'alimenter 7 000 équivalents logements, soit 18 000 tonnes de dioxyde de carbone évitées dans l'atmosphère. Le réseau, qui desservait initialement les quartiers de La Plaine, Cité Jardin et le campus universitaire, a pu être étendu au quartier Camille-Desmoulins depuis 2002.

Développement du photovoltaïque

À l'initiative de la coopérative citoyenne Sud Paris Soleil, environ 630 m² de panneaux solaires ont été installés en 2020 sur le toit de l'école élémentaire La Plaine. Cette première opération permet de produire environ 100 000 kWh par an, soit à peu près les deux tiers de la consommation électrique annuelle de l'école. Les 100 000 euros nécessaires à l'installation ont été financés par les sociétaires de la coopérative (dont la Ville de Cachan), une subvention de la Région Île-de-France, avec le soutien du Département du Val-de-Marne, ainsi qu'une aide du Territoire du Grand-Orly Seine Bièvre, dans le cadre du Contrat de la transition écologique (CTE) de 2020. Cette première réalisation est l'occasion pour Sud Paris Soleil, en partenariat avec l'association La Bouilloire, de mener des actions éducatives auprès des écoliers sur les énergies renouvelables. La poursuite du projet de la coopérative est à l'étude, à l'école maternelle La Plaine.



En 2023, la Ville a lancé l'étude du potentiel photovoltaïque d'une quinzaine de bâtiments municipaux.



Encourager la réduction et le recyclage des déchets

La Ville de Cachan mène une politique active pour réduire ses déchets.

Pour les biodéchets, une collecte sélective est en place dans les trois principaux groupes scolaires cachanais. Démarrée en 2018 au groupe scolaire de La Plaine, elle s'est étendue en 2019 aux groupes scolaires Carnot et Coteau.

Ces biodéchets sont destinés à la méthanisation via une filière de traitement dédiée.

Pour les déchets électriques et électroniques, une collecte solidaire est en place depuis 2019, trois à quatre fois par an. Les appareils sont triés, réemployés par Emmaüs ou, à défaut, recyclés par Ecosystem.

Concernant les déchets textiles, la Ville a mis en place en 2023 des bornes textiles. Cinq bornes sont désormais implantées sur le territoire communal. La Ville travaille également en lien avec des associations. Installée depuis 2016 à Cachan, l'association La Pièce solidaire récupère les textiles propres et en bon état, valorisant ainsi de grandes quantités de vêtements, linge, chaussures, etc. De plus, grâce à son travail, des distributions de vêtements aux Cachanais les plus démunis peuvent être organisées.



La Ville organise des trocs chaque année. Un troc dédié au matériel de sport et de loisirs en septembre, un troc scolaire en juin et un troc de jeux et de jouets en décembre. Ces actions participent à la lutte contre le gaspillage et s'inscrivent dans des démarches de solidarité.

La Ville soutient également l'association Cachan solidaire, qui organise des bourses

aux vêtements chaque année. L'une en mars pour les vêtements printemps-été ; l'autre en novembre pour les vêtements automne-hiver.

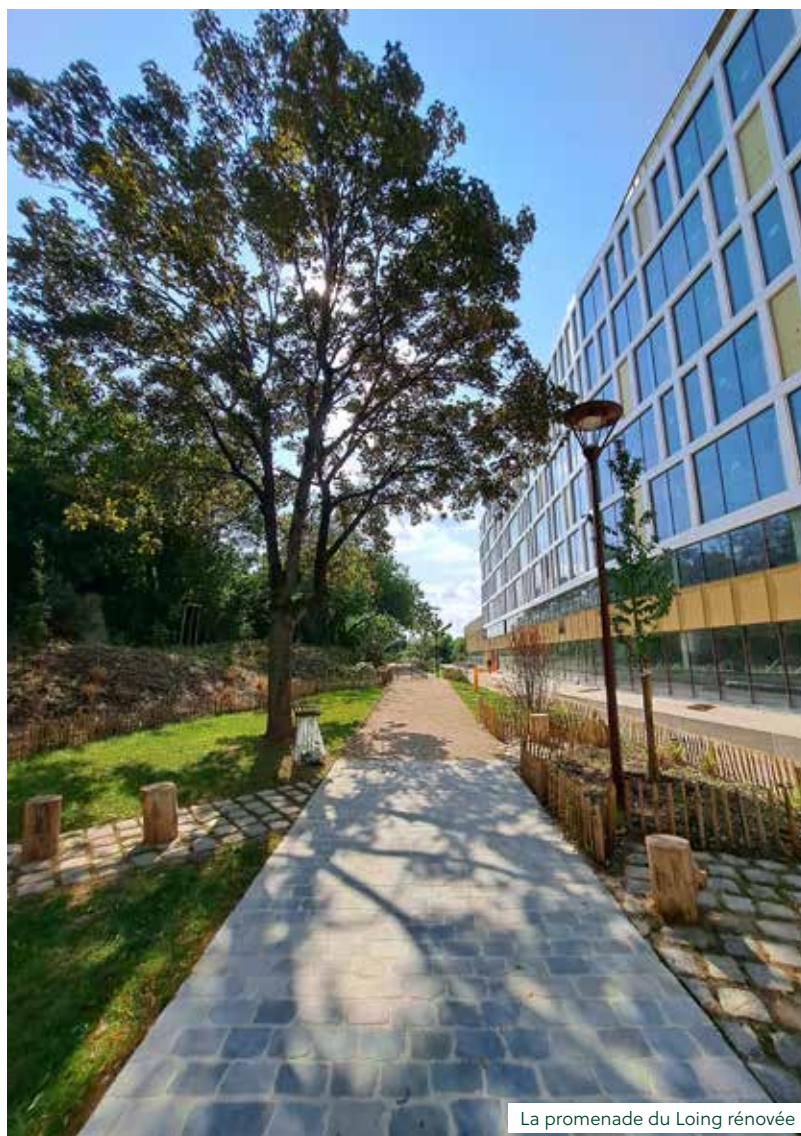


Favoriser les mobilités douces, pour tous les publics

De nombreuses lignes de bus desservent aujourd'hui les différents quartiers de Cachan, dont la Valouette, une navette gratuite créée en 2007, qui permet de se déplacer dans la ville. En complément, Cachan s'engage pour favoriser les mobilités douces et l'accessibilité.

Un maillage piéton inter-quartier

Deux grandes promenades inter-quartier structurent la trame piétonne cachanaise : la promenade du Loing et du Lunain (d'est en ouest) et la promenade de Bièvre sur le tracé de la Bièvre recouverte (du nord au sud). De nombreux sentiers, escaliers et voies piétonnes à travers la ville complètent le maillage piéton, qui continue de s'étendre : création des sentes des Blanchisseries (2018), des Lavandières (2019) et des bords de Bièvre (2019), aménagement de l'escalier paysager de la montée aux vignes (2020), rénovation d'un premier secteur de la promenade du Loing en 2023. **Le Comité du tourisme du Val-de-Marne et la Fédération française de randonnée ont d'ailleurs intégré Cachan dans leurs circuits de grande randonnée.**



La promenade du Loing rénovée

Des lignes de pédibus et des rues scolaires

Depuis 2009, ces lignes de transport scolaire à pied amènent des enfants vers leur école, grâce à l'accompagnement de parents d'élèves. La Ville de Cachan leur apporte son soutien logistique. Par ailleurs, **des « rues scolaires » sont en cours d'aménagement**, pour laisser plus de place aux piétons et interdire la circulation des véhicules aux heures d'entrée et de sortie d'école, à l'image de ce que la Ville a réalisé rue des Deux Frères devant l'école Belle Image (travaux 2021) ou rue Gaston-Audat (travaux prévus en 2024).

Des équipements pour la pratique du vélo

La Ville veille à conforter le maillage d'arceaux à vélos et de pistes cyclables sur les voiries, en lien avec le Territoire et le Département. Cinq stations Vélib' sont implantées à Cachan. D'ici 2026, l'aménagement de Campus Cachan, projet innovant et écologique ambitieux au cœur de la ville, dédié aux mobilités douces, permettra d'augmenter les traversées piétonnes et cyclables à Cachan.



Affiche enquête mobilités douces en janvier 2023

Lors des événements organisés par la Ville, des parkings à vélos temporaires sont aménagés et signalés sur les documents de communication pour inciter les participants à venir à vélo. En 2023, un atelier de co-réparation de vélo, lors du Village olympique et paralympique, a permis aux habitants intéressés d'apprendre à réparer leur vélo et en prendre soin. Cinq bornes de réparation vont également être déployées sur l'ensemble de la ville courant 2024.

Des bornes de recharge pour les véhicules électriques

La Ville a développé le maillage des bornes de recharge pour les véhicules électriques des habitants. Elle équipe également ses services en véhicules électriques et aménage des bornes de recharge qui leur sont dédiées.

La prise en compte des attentes et besoins des habitants

Lancé en mars 2023, le comité Mobilités douces a remplacé le comité Vélo, en incluant la marche notamment. Ses principales missions sont l'échange autour des projets d'aménagement de l'espace public et l'étude de solutions pour faciliter les déplacements à vélo et à pied sur la commune.

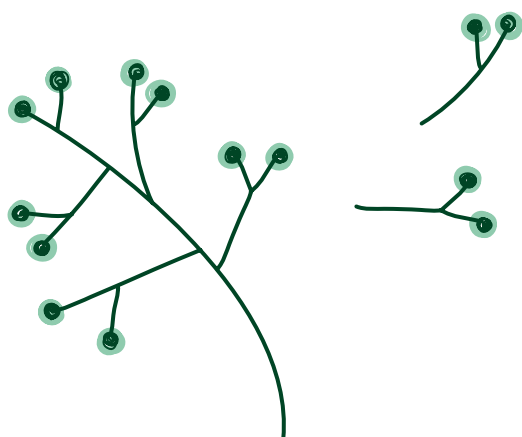
À l'échelle de la ville, une commission Accessibilité réunit des groupes de travail réguliers pour mettre en place les parcours des personnes à mobilité réduite (PMR) ou recueillir leur avis sur des projets en cours. La commission a ainsi travaillé en 2021 sur le réaménagement des abords de l'hôtel de ville et son parvis.

Désimperméabiliser les sols et infiltrer les eaux de pluie

L'artificialisation des sols est aujourd'hui une préoccupation forte. Des solutions pour désimperméabiliser les sols urbains, les végétaliser, sont mises en œuvre à Cachan. L'objectif est à la fois **d'irriguer naturellement les massifs** et de **limiter les intrants** dans les réseaux, ce qui permet d'éviter une partie des inondations sur le territoire communal ou plus en aval.

Outre le réaménagement des abords de l'hôtel de ville, des fosses de plantations ont été créées dans le cadre de travaux d'élargissement des trottoirs dans le quartier Châteaubriand en 2023, par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre.

Le réaménagement de la promenade du Loing et du Lunain (secteurs B et C) s'inscrit également dans cet objectif, avec la désimperméabilisation du cheminement et la déconnexion du réseau d'eaux pluviales. Dans le cadre de la transformation des cours de récréation en cours-oasis, les cours du groupe scolaire du Coteau ont été entièrement désimperméabilisés. Des pavés enherbés ainsi qu'un enrobé drainant ont été mis en œuvre afin de permettre l'infiltration de l'eau, en complément de la création d'espaces végétalisés et de jardins de pluie.



Aménager en conciliant développement et préservation

Préserver l'histoire et le paysage

L'histoire de Cachan se révèle dans chaque quartier de la Ville, à travers la présence d'une architecture singulière du patrimoine local ou de monuments emblématiques.

En témoignent l'hôtel de ville (en rénovation de 2016 à 2020) ou le square du Général-de-Gaulle et son bassin de la nymphe, qui sera reconstruit dans le style des années 1930 dans le cadre des travaux de la ligne 15 menées par la Société des Grands projets.

Pour préserver le paysage, et notamment les vues vers la vallée de la Bièvre, les réseaux aériens sont systématiquement enfouis lors des travaux de voirie menés par le Territoire Grand-Orly Seine Bièvre, comme lors du réaménagement du boulevard de la Vanne en 2019.

Donner un nouvel usage aux bâtiments

Le tiers-lieu La Porterie, situé à l'entrée du campus de Cachan en pleine transformation, est animé par la ressourcerie La Mine. Cette occupation temporaire préfigure la création de la Maison des associations et des initiatives citoyennes, dont les travaux sont prévus fin 2025. Ouvert en septembre 2023, La Porterie participe à l'effort en faveur de la transition écologique impulsé par la Ville. Il propose notamment une ressourcerie et une offre de services autour du réemploi et des enjeux environnementaux.

La Maison des associations et des initiatives citoyennes succédera à La Porterie. Actuellement en phase d'études, le projet prévoit le réaménagement et l'extension du bâtiment. Les travaux, d'une durée d'un an, doivent débuter en 2025.



La Porterie, tiers-lieu ouvert en juin 2023 à l'entrée du campus de Cachan

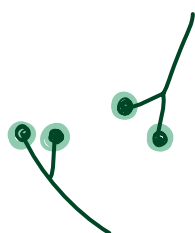
Campus Cachan, démonstrateur de la ville durable

Le projet Campus Cachan est engagé dans la démarche Quartiers durables franciliens. Projet d'aménagement majeur par sa taille (près de 12 hectares) et sa proximité avec le centre-ville, Campus Cachan a été **lauréat du deuxième appel à manifestation d'intérêt « Démonstrateurs de la ville durable »** pour son haut niveau d'ambition sociale et environnementale. Ce programme, initié par la Banque des territoires et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru), accompagne les collectivités qui portent des opérations en faveur de la transition écologique. L'aménagement du campus vise à valoriser le caractère écologique du site, en préservant l'espace boisé classé. Il a également pour

ambition de limiter l'impact carbone des chantiers qui y sont menés, par le réemploi de matériaux ou encore l'utilisation de panneaux photovoltaïques. Le cluster « Eaux, milieux, sols Paris Île-de-France » a organisé en 2023 les Défis d'innovation Aménagement urbain sur le campus de Cachan. Ces appels à projets visent à mettre en place des expérimentations reproductibles et réversibles sur le périmètre de Campus Cachan, pour une durée maximale de deux ans. Ces expérimentations portent sur des enjeux relatifs au cycle de l'eau, de la nature et à la biodiversité ainsi qu'au cycle de la terre et aux fonctionnalités des sols.



La clairière, aux abords de l'espace boisé classé.



5 · DES HABITANTS ASSOCIÉS ET IMPLIQUÉS



Les habitants, parties prenantes de la qualité du cadre de vie

La concertation sur les projets de la Ville

La démocratie participative est un axe fort sur lequel la Ville s'appuie pour élaborer ses politiques publiques et les projets qui en découlent. Les différentes instances de démocratie locale (conseils de quartier, conseil

municipal des enfants, conseil consultatif de la vie associative, conseil des étrangers...) contribuent à la dynamique de participation citoyenne. **La Ville associe régulièrement les habitants** et les invite à exprimer leur point de vue. Balades urbaines, conférences, ateliers, enquêtes, réunions publiques sont autant d'occasions d'échanges entre les habitants, les élus et les services sur le quotidien et l'avenir de la ville.

En dehors de ces instances, la Ville lance aussi régulièrement des consultations ou des concertations sur des projets d'importance pour l'avenir de Cachan ou le quotidien de ses habitants, à l'image de celles menées pour l'écoquartier de la gare, Campus Cachan, la future Maison des associations et des initiatives citoyennes, la réhabilitation de l'ancienne gendarmerie ou encore le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).



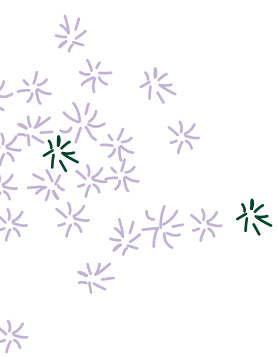
Atelier de travail suite à une marche exploratoire



Concertation en lien avec les enfants du groupe scolaire du Coteau pour la création d'une cour oasis en février 2021



Exposition organisée dans le cadre de la concertation pour Campus Cachan en juin 2022



Les projets des budgets participatifs

Les budgets participatifs, organisés depuis 2019, permettent aux habitants de proposer leurs projets et de voter pour leur réalisation. Une enveloppe d'investissement est consacrée à la réalisation des idées proposées et choisies par les Cachanais, à l'échelle de la ville ou de ses quartiers. **Plus d'une centaine de projets sont déposés à chaque édition**, montrant l'implication des habitants pour leur ville. En 2019, lors de la première édition, parmi les 10 projets réalisés avec les 100 000 euros



dédiés, figuraient les permis de végétaliser et le compostage partagé.

En 2020, les 150 000 euros dédiés au budget participatif ont attiré un nombre record de projets : 152 projets ont été déposés, ce qui démontre l'envie des Cachanais de participer activement au développement de leur ville. En 2022, sur la centaine de projets proposés au troisième budget participatif, plus de la moitié concernaient le cadre de vie et l'environnement, aboutissant notamment à des plantations ou encore à l'achat d'une caméra thermique mise à la disposition des habitants. L'association Cachan Soleil a pu en bénéficier pour organiser des balades thermiques visant à aider les habitants à identifier les problèmes d'isolation de leur logement.

Le prochain budget participatif sera lancé courant 2024.

Les jardins partagés et collectifs

En 2012, la Ville aménageait un premier jardin partagé dans le quartier du Coteau : le jardin partagé de la Fontaine couverte, sur 329 m². En 2013, un deuxième jardin voyait le jour : le jardin partagé de La Plaine, allée de la Pitancerie, aménagé sur 243 m². Gérés par l'association des Jardins partagés de Cachan, ces jardins ouvrent leurs portes aux Cachanais deux fois par an.

Au printemps 2023, un jardin partagé a ouvert à la Cité Jardin sous l'impulsion du bailleur Valophis. L'aménagement, réalisé par l'entreprise d'insertion Confluence, comprend 16 parcelles individuelles de 20 m², dont une avec des jardinières accessibles aux personnes à mobilité réduite, un point d'eau et un abri collectif pour le matériel. Mises à disposition gratuitement pour une durée d'un an reconductible, ces parcelles rencontrent un grand succès.

D'ici le printemps 2024, un nouveau jardin potager collectif sera aménagé sur 320 m² au pied de l'immeuble Courbet, sur le Coteau, avec et pour les habitants de la résidence et



Le jardin partagé de la Pitancerie lors d'une porte ouverte organisée à l'occasion de la fête de la ville

après plusieurs ateliers de travail menés sur l'année 2023. Pour donner au jardin toutes les chances de durer dans le temps, une animation par mois est prévue durant la première année. Conduites par Cultures en ville, ces animations permettront de souder un collectif d'habitants autour d'un projet commun, mais aussi de les aider à s'organiser, jardiner, utiliser leurs récoltes, et enfin créer des liens avec le tissu associatif local.

Le concours des Jardins et Balcons fleuris

Ce concours valorise l'engagement des habitants qui, aux côtés de la Ville, agissent pour le fleurissement et l'amélioration du cadre de vie cachanais. Il vise également à promouvoir l'agriculture urbaine et les méthodes de culture respectueuses de l'environnement.

Annulé en 2019 et 2020, le concours a été relancé en 2021, sous une formule différente, orientée vers le développement durable. Le concours mobilise les Cachanais, de tous âges et de tous les quartiers, pour embellir la ville en agrémentant les balcons, fenêtres, vitrines et espaces alloués au permis de végétaliser de plantes fleuries, aromatiques, décoratives ou gourmandes, sur la thématique de la biodiversité comestible. **Il permet ainsi aux habitants de contribuer, à leur échelle et aux côtés de la Ville, aux valeurs du label 4 fleurs.** Les lauréats sont récompensés à l'occasion d'une fête cachanaise, bien souvent lors de la fête des vendanges qui se tient en septembre. Les critères du concours comprennent notamment la qualité paysagère de l'aménagement, le respect du thème et la gestion durable en faveur de la biodiversité.

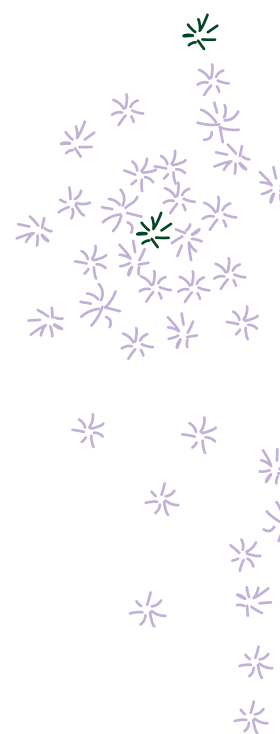


Le jardin de La Plaine a reçu le « Grand Prix » au Concours national des jardins potagers 2023.



Les permis de végétaliser

Le permis de végétaliser est l'un des projets lauréats du budget participatif de 2019. Il repose sur une charte, rédigée et adoptée en octobre 2019, qui définit les espaces publics concernés (pieds d'arbres, murs, jardinières, massifs) ainsi que les règles pour les plantations. La Ville fournit une liste des plantes à privilégier, de préférence des espèces vivaces, locales, mellifères et peu consommatrices en eau. Elle définit les règles d'entretien écologique à assurer par les habitants : sols désherbés manuellement, interdiction des produits contenant du glyphosate et autres substances chimiques. Les habitants intéressés remplissent un formulaire et les services de la Ville évaluent la faisabilité du projet avant la délivrance officielle du permis et du kit à végétaliser comprenant terreau et plantes. Deux sessions de délivrance du permis sont prévues chaque année, pour respecter les saisons.





Les composteurs partagés

Initié dans le cadre du premier budget participatif en 2019, le compostage partagé s'est développé avec l'aide de la Ville. Trois sites de compostage ont été ouverts en octobre 2019 et deux autres en février 2020. Pour faire face à l'engouement pour le compostage, qui s'est exprimé lors de chaque budget participatif, de nouveaux sites de compostage ont ouvert dans les différents quartiers de la ville.

À Cachan, en 2023, les 8 composteurs ont permis de recycler 35 tonnes de déchets. L'ouverture d'un neuvième site de compostage est prévue dans le jardin Courbet au printemps 2024.

Des formations au compostage pour le grand public, précédant les ouvertures de composteurs de quartier, ont permis de répondre aux questions des initiés et de préparer de futurs contributeurs.

Dans différents quartiers cachanais, les habitants peuvent déposer leurs déchets organiques dans des composteurs partagés et récupérer du compost mature pour enrichir la terre des cultures potagères ou ornementales. Chaque site de compostage collectif accueille environ 50 familles contributrices préalablement inscrites.

Les grainothèques des bibliothèques

Une grainothèque a été lancée à l'occasion de la fête de la nature en 2023, dans chacune des trois bibliothèques de Cachan. Les **grainothèques sont approvisionnées par les usagers, les jardins partagés de la ville**, mais aussi ponctuellement par les jardiniers municipaux.

Plus qu'une boîte à graines, les grainothèques sont des opportunités offertes pour apprendre et échanger sur les thématiques des semences libres, du jardinage, de la production alimentaire, de la nourriture saine ou encore de la protection de la biodiversité. Tous les publics peuvent se retrouver autour de la grainothèque et de ses activités, comme les ateliers Tous au jardinage. L'espace a été aménagé et l'on trouve à proximité de la grainothèque des livres documentaires, magazines et DVD sur le thème des graines, des plantes et de la biodiversité. Cette création a été l'occasion de renforcer les liens inter-services, en permettant aux bibliothécaires de visiter les serres municipales, et d'apprendre à transformer d'anciens flyers ou papiers en enveloppes pour recueillir les graines.

Des rendez-vous éco-citoyens prisés des Cachanais

Le Jour de la Terre (avril)

La journée mondiale de la Terre, célébrée le 22 avril de chaque année, a une résonance toute particulière à Cachan. C'est en effet une vraie mobilisation citoyenne pour la planète qui s'est mise en marche lors de la première édition en 2020, sous l'impulsion de la compagnie cachanaise Arscenic Compagnie, avec le soutien de la Ville et en partenariat avec de nombreuses structures locales (écoles, collèges, lycées, établissements supérieurs, associations, collectifs d'habitants, commerçants...). Ateliers, animations pédagogiques et ludiques, expositions, balades font du Jour de la Terre à Cachan un moment festif, écologique, artistique et citoyen, dédié à la transition écologique.

En 2023, le Jour de la Terre a tenu sa troisième édition au parc Raspail et envisage, pour sa prochaine édition en avril 2024, de rayonner dans la ville et auprès du public scolaire.

La fête de la nature (mai/juin)

Chaque année, le parc Raspail accueille la fête de la nature durant un week-end, fin mai ou début juin. Cette manifestation conviviale, prisée des Cachanais, propose des animations ludiques sur le thème de la nature, la découverte ou redécouverte des animaux de la ferme avec la mini-ferme, un marché gourmand et plusieurs rendez-vous et animations. Les jardiniers de la Ville, la Maison de l'environnement, les accueils de loisirs et les associations cachanaises (La Bouilloire, les Butineurs du Val-de-Bievre) travaillent ensemble pour proposer des ateliers et des temps de découverte.

La fête de la nature est l'occasion pour la Ville de valoriser les actions entreprises en matière de nature en ville, de mobilités douces et de transition énergétique. L'édition 2023 a

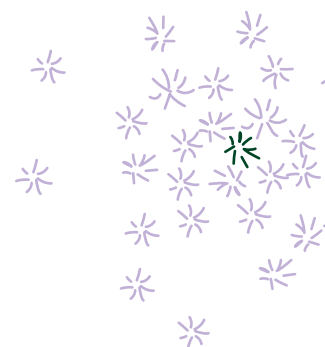


Le Jour de la Terre en avril 2023



La fête de la nature en 2023

également innové en proposant aux jeunes Cachanais une heure d'activité nature sur le temps scolaire : les classes de CP ont ainsi pu s'initier à l'apiculture et à la confection de farine de blé, tandis que les maternelles découvraient le repotage et les animaux de la ferme.





La fête des vendanges



La fête des vendanges

Cachan accueille chaque année la **marche de la Bièvre**, qui fête sa 40^e édition en 2024. Cet évènement sportif inclusif, initiatique et ouvert à tous, réunit chaque année près de 2000 marcheurs, sur trois parcours dont le plus long permet de suivre la Bièvre de Paris à Guyancourt. La marche de la Bièvre empruntera en 2024 la promenade du Loing et du Lunain à Cachan. **La Convergence à vélo**, du 4 au 7 juillet 2024, passera pour sa part par le centre-ville de Cachan pour rejoindre Paris.

La fête des vendanges (septembre)

Relancée en 2000, la culture de la vigne rappelle le passé viticole de la commune, tout en constituant un **merveilleux outil pédagogique** pour les écoliers et l'ensemble des habitants. À la fin de l'été, tous les Cachanais sont invités à participer aux vendanges. La cueillette sur les pieds de la vigne des coteaux de Cachan démarre le matin. Tous les Cachanais descendent ensuite, encouragés au son d'une fanfare, jusqu'au château Raspail, pour presser le raisin avec les jardiniers de la Ville et le mettre

en bouteille. La cuvée est ensuite dégustée lors d'une manifestation de la Ville l'année suivante, dans une logique de production partagée.

Le forum citoyen de l'agriculture et de l'alimentation durable (novembre)

La 1^{re} édition du forum a eu lieu en 2022, à l'initiative d'un collectif d'associations cachanaises créé en 2022 et engagé pour la promotion des circuits courts et le

développement des liens de solidarité : Amap, Accorderie, Alterconso, l'épicerie solidaire, Coqueli'coop. Renouvelé en 2023, avec pour thème « la Sécurité sociale de l'alimentation », organisé avec le soutien de la Ville, il associe également le centre socioculturel Lamartine. Le programme mêle ateliers, théâtre forum, débats, marché paysan solidaire, spectacle..., avec pour objectif de sensibiliser sur la qualité de l'alimentation.

Mois de l'économie sociale et solidaire (ESS)

En 2023, Cachan a choisi de participer à cet événement national qui met en lumière les savoir-faire et activités de toutes celles et ceux qui portent des projets en lien avec l'économie

sociale et solidaire. Plusieurs associations cachanaises sont engagées dans le secteur de l'ESS, caractérisé par une approche éthique fondée sur la solidarité et l'utilité sociale.



Forum citoyen de l'agriculture et de l'alimentation durable

La sensibilisation des publics

Des actions de sensibilisation pour tous les publics

La Ville met en œuvre un panel d'actions pour sensibiliser tous les publics à la protection de l'environnement et de la biodiversité.

Les trois bibliothèques municipales jouent un rôle important dans ce dispositif.

Elles proposent chaque trimestre des « cafés-jardinage » pour découvrir les graines, le compostage et le jardinage urbain, ainsi que des ateliers « Tous au jardin ! ». Proposés en collaboration avec le service Espace vert, la Maison de l'environnement ou encore l'association cachanaise La Bouilloire, ceux-ci sont l'occasion de jardiner dans des carrés potagers au pied des bibliothèques, et de faire connaître les grainothèques et leur programme d'animations.

Les bibliothèques organisent également des **conférences** sur la biodiversité, l'alimentation durable et l'économie sociale et solidaire tout au long de l'année, afin de permettre à tous les Cachanais de s'initier à ces sujets d'actualités.

Un partenariat avec les associations cachanaises des Jardins partagés et ComposTerre est prévu à compter de 2024.

Des **ciné-débats** sont programmés au cinéma La Pléiade ou encore à la Porterie, en lien avec les grands rendez-vous citoyens. Ainsi, lors de la fête de la nature, en mai 2023, le documentaire *Europe, un continent bouleversé – Le compte à rebours* a été projeté. De même, dans le cadre du Mois de l'ESS en novembre 2023, différents films documentaires sur le changement climatique, suivis d'un débat, ont été proposés : ciné-débat sur la thématique du zéro déchet, projection du film *Z.U.T.* (zones urgentes à transformer), ciné-débat et projection du documentaire *Les fourmis et la sauterelle* avec l'association Coqueli'Coop au cinéma La Pléiade.

Les journées portes ouvertes des serres municipales sont l'occasion pour les habitants de découvrir les plantes qui égaieront les massifs. Elles leur permettent également de recueillir les conseils avisés des jardiniers.



Au-delà de la sensibilisation, la Ville propose également des formations et favorise l'organisation d'ateliers de sciences participatives.

Des **formations** au compostage, ouvertes à tous et précédant les ouvertures de composteurs de quartier, ont ainsi permis de répondre aux questions des habitants investis et de préparer de futurs contributeurs.

Au titre des **sciences participatives**, la Ville a travaillé en lien avec les jardins partagés et le collectif ComposTerre pour proposer des opérations de comptage de vers de terre, en partenariat avec l'Observatoire participatif des vers de terre (OPVT). Réalisées en 2021

avec les habitants, ces actions permettent de mieux connaître la diversité et la vitalité des sols des parcs.

Des moyens spécifiques pour sensibiliser les plus jeunes

La protection de l'environnement est un objectif pédagogique prioritaire à Cachan. À ce titre, la Ville multiplie les outils et dispositifs pour sensibiliser les plus jeunes.

- ✳ Des **ateliers de plantation** aux serres municipales sont proposés plusieurs fois par an pour les enfants des structures petite-enfance, écoles et accueils de loisirs.
- ✳ Un **coin de potager et un composteur** sont aménagés dans toutes les écoles et bibliothèques, entretenus par les enfants avec l'aide du service Espace vert. On y cultive framboises, verveine, romarin, courges ainsi que des pieds de tomates.
- ✳ Les accueils de loisirs déclinent le thème de l'environnement sous différentes formes : **club des mains vertes, sorties nature, etc.** Une haie de petits arbres fruitiers a ainsi été plantée par les accueils de loisirs et l'École des sports et découvertes au parc Raspail en février 2023, dans le cadre d'une animation avec les jardiniers municipaux et la Maison de l'environnement.



Atelier rempotage



Atelier rempotage

Au-delà des plus jeunes, une attention toute particulière est portée aux plus anciens. Pour les seniors, une à deux fois par an, les jardiniers de la Ville investissent la résidence autonomie du Moulin, résidence municipale pour personnes âgées. Des ateliers de rempotage, toujours très appréciés, sont proposés aux résidents, leur permettant de composer des créations fleuries pour égayer leur chambre ou leur balcon.

Une communication large

Pour valoriser l'ensemble des politiques et des actions menées qui contribuent à améliorer la qualité du cadre de vie cachanais, la Ville met en œuvre une communication à 360°.

Le magazine de la Ville, *Cachan Mag*, mensuel distribué dans toutes les boîtes aux lettres, fait la part belle aux sujets liés à la thématique de l'environnement. Il se fait l'écho des actions menées et des mesures et dispositifs

permettant aux Cachanais de contribuer à la qualité de l'environnement en les incitant à œuvrer pour la transition écologique.

Cachan Mag propose également une page pratique pour adopter les bons gestes du tri et de valorisation des déchets. L'ensemble des dispositifs mis à la disposition des Cachanais est présenté : déchetterie mobile, prêt de broyeurs, associations dans le domaine du recyclage...



La Ville contribue à la réussite des événements en assurant une large communication, qui passe tant par l'insertion d'article dans le magazine que par de l'affichage dans ses panneaux urbains et dans ses structures, sans oublier la réalisation de vidéos, d'articles sur le site internet ville-cachan.fr et de posts sur ses réseaux sociaux.





Dans l'espace public, **des panneaux pédagogiques** sont installés pour expliquer les différentes actions menées par la Ville, comme pour le zéro phyto, le recyclage des sapins, les abris à hérissons ou encore les parcs à feuilles. La Ville a également lancé début 2024 une série de vidéos, diffusées via les réseaux sociaux, pour expliquer le travail des jardiniers et la gestion environnementale adoptée. Le premier épisode, concernant le recyclage des sapins, a été diffusé fin janvier 2024, en lien avec la date de fin de la collecte des sapins. La Ville veille également à informer les habitants des nouvelles plantations grâce à des panneaux botaniques posés au plus près de ces plantations.



Des pupitres et une signalétique dédiée au parcours de la Bièvre

Afin de mettre en valeur son patrimoine des bords de Bièvre, la Ville a réalisé une série de panneaux, installés sur des pupitres le long de la rivière. Les textes et dessins évoquent le passé de la Bièvre et valorisent la biodiversité qui peut s'observer sur son parcours.

Ces différentes actions de communication sont relayées sur le site internet de la Ville et via les réseaux sociaux. Les informations relatives au patrimoine végétal de Cachan, à l'entretien, aux actions menées pour favoriser la sobriété environnementale et la biodiversité sont également consultables sur le site internet, dont les rubriques ont été entièrement refondues en 2024.



* Retrouvez deux vidéos réalisées par la Ville pour promouvoir des actions entreprises dans le domaine de l'environnement



Vidéo sur la cour oasis du Coteau, réalisée en 2023 en partenariat avec les entreprises prestataires, le Conseil de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement du 94 (CAUE) et le corps éducatif.

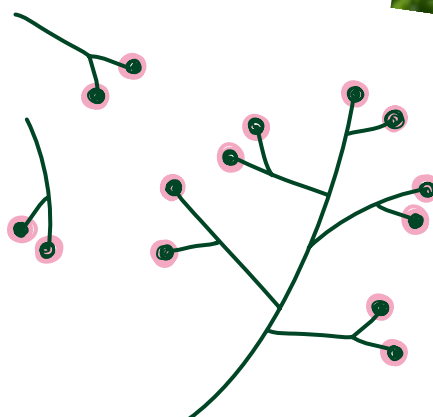


Vidéo sur le recyclage des sapins de Noël réalisée début 2024. Ce format court, pensé pour les réseaux sociaux, a vocation à se décliner en série, le prochain épisode, tourné en mars, concernant la plantation d'un poirier dans le parc Raspail.



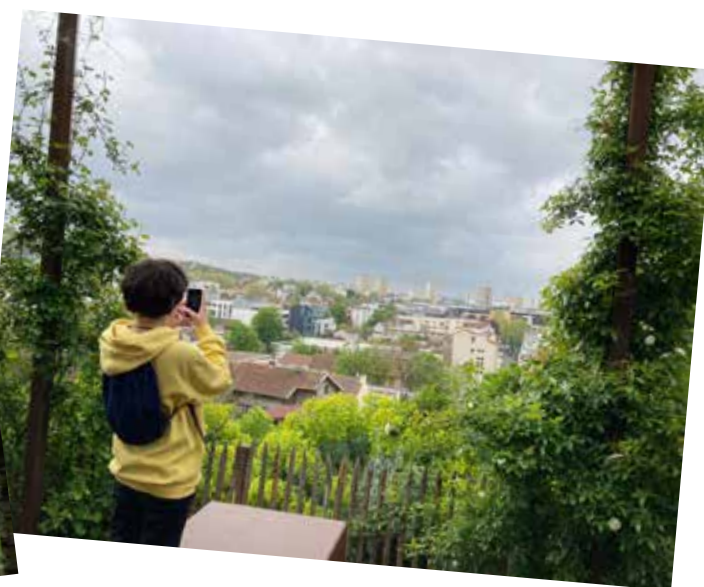
Catégorie Adultes ↗

Catégorie Jeunes ↘





En juin 2023, la Ville de Cachan a organisé un concours photo dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi). Les Cachanais et Cachanaises étaient invités à s'exprimer sur leur perception de Cachan à travers la prise d'une photo portant sur un lieu ou un moment jugé « magique » à Cachan. Un jury a préselectionné les dix meilleurs clichés (cinq dans la catégorie adultes et cinq dans la catégorie jeunes) et les habitants ont voté en septembre 2023 pour leurs deux clichés favoris.



TEXTES ET ICONOGRAPHIE :

Ville de Cachan, Direction de la communication et de la proximité

PHOTOGRAPHES : Lionel Antoni, Michel Aumercier, Henri Perrot, Michel Point, Muriella Romaniello, Antonin Weber, DR

CONCEPTION GRAPHIQUE :

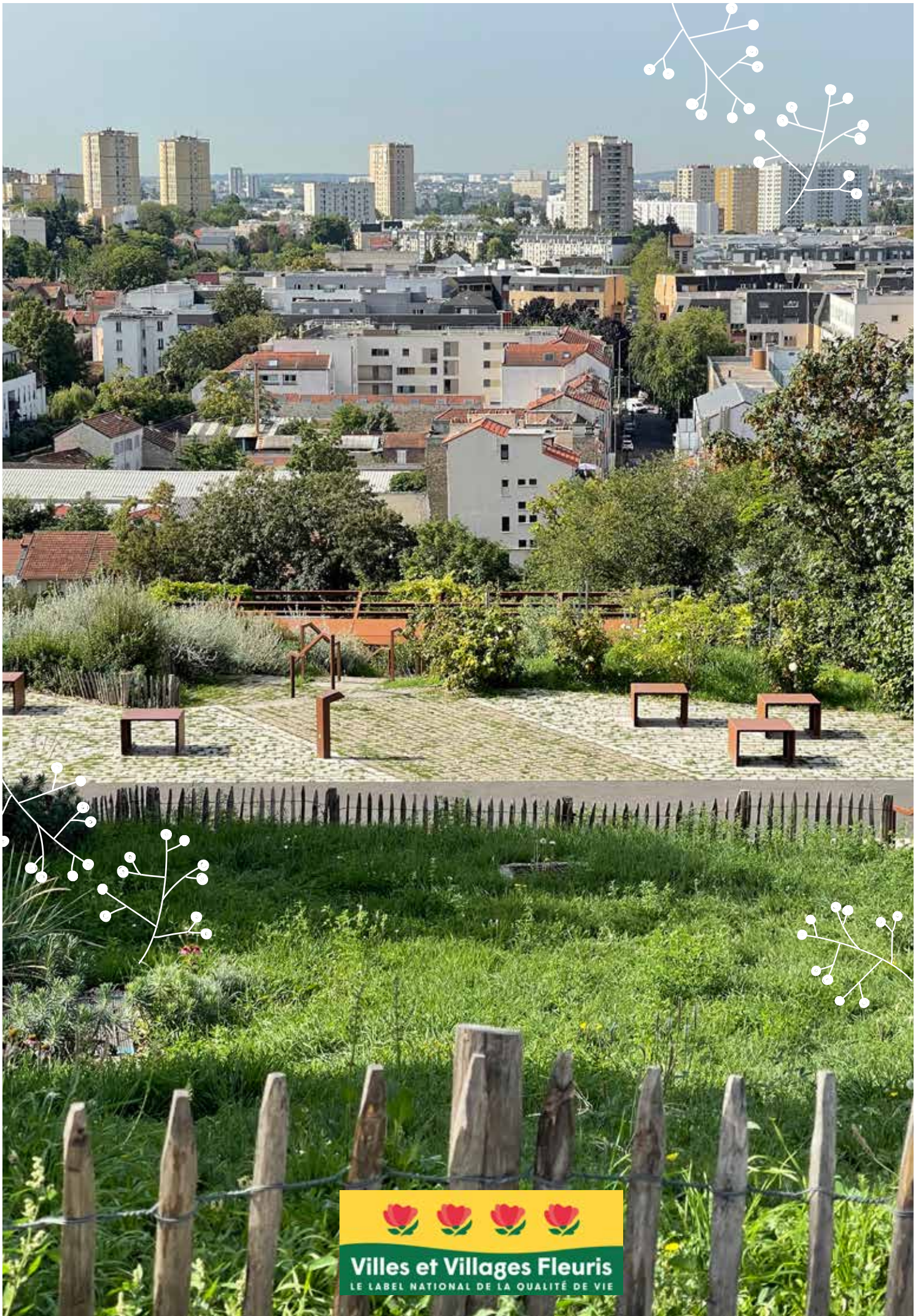
Stéphanie Léonard – thylacine.fr

TIRAGE : 150 exemplaires

IMPRESSION : Morault

Ce document a été imprimé sur papier recyclé.






Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE